

# ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Judi 15 mai 2025 / 17 Dou Al-qiida 1446 - N° 3827 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



## Horaires des prières

Fajr : 03h38 Dohr : 12h45  
Asr : 16h34 Maghreb : 19h52 Isha : 21h25

## MÉTÉO

|             |       |     |
|-------------|-------|-----|
| Alger       | : 17° | 14° |
| Oran        | : 20° | 12° |
| Annaba      | : 18° | 15° |
| Béjaïa      | : 15° | 14° |
| Tamanrasset | : 42° | 32° |

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Plusieurs secteurs  
à l'ordre du jour**

P. 4

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

**L'Algérie appelle à un  
arrêt permanent et total  
de l'agression sioniste  
contre Ghaza**

P. 24

## 9<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UPCI

**M. Boughali affirme depuis  
Jakarta que l'Algérie a fait  
de la bonne gouvernance  
un "choix stratégique"**

P. 24

## VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN SLOVÉNIE

# Convergence des vues et renforcement de la coopération bilatérale



► **Tebboune affirme la volonté  
de l'Algérie d'élargir sa  
coopération avec la Slovénie  
dans divers secteurs**

► **Tebboune se félicite  
des relations privilégiées  
entre l'Algérie et la Slovénie**

Le deuxième jour de la visite d'Etat qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République de Slovénie, a été marqué par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans divers secteurs, ainsi qu'une convergence de vues entre les deux pays amis sur divers questions d'intérêt commun. P. 3

## JOURNAL OFFICIEL

**La Banque d'Algérie fixe  
les conditions et modalités  
de création des sociétés de  
services de paiement**

P. 6

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

**Un projet de loi radical pour  
une "tolérance zéro"**

Par Abed Meghit

P. 8

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**117 écoles doctorales  
agréées au niveau  
national**

P. 4

## SANTÉ

**PLASTIQUES  
TOXIQUES  
Quels  
effets sur  
la santé ?**

Pp 12-13

## FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (MISE  
À JOUR - 21<sup>e</sup> J) ESS - CSC

**L'Entente pour  
enchaîner, le CSC  
veut rebondir**

P. 21



## 9<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

**Le film  
"Les voleurs  
de sujets"  
projeté à Alger**

P. 16

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Un terroriste se  
rend à Bordj  
Badji Mokhtar  
et 9 éléments  
de soutien aux  
groupes terroristes  
arrêtés en une  
semaine (Bilan)**

P. 24

## AIR ALGÉRIE

### Perturbations sur les vols de et vers la France en raison de la grève des contrôleurs aériens français



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mercredi dans un communiqué, des perturbations dans son programme de vols de et vers la France, en raison d'une grève des contrôleurs aériens français.

"Air Algérie informe ses distingués clients que des perturbations affecteront le programme de ses vols entre l'Algérie et la France les mardis et mercredi, en raison d'une grève des contrôleurs aériens en France", est-il indiqué dans le communiqué.

Pour plus d'information, la compagnie invite ses clients à contacter son centre d'appel au 3302.

## BLIDA

### La première édition du Salon du Costume Traditionnel Algérien



Dans une ambiance empreinte de fierté culturelle et d'élégance traditionnelle, la ville de Blida a accueilli la première édition du Salon du Costume Traditionnel Algérien, un événement placé sous le signe de la valorisation du patrimoine national inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Organisé par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida, en collaboration avec l'Assemblée populaire communale, la Fondation pour la Promotion des Arts, des Activités Culturelles et Sportives, ainsi que l'Association socioculturelle des Activités de Jeunesse, ce salon s'est tenu à la salle Mohamed Touri, transformée pour l'occasion en un écrin de traditions et de savoir-faire ancestral.

Le public, venu nombreux, a pu admirer une série de défilés de mode mettant en lumière la richesse et la diversité du costume traditionnel algérien, à travers des pièces venues de différentes régions du pays.

Djebba, karakou, gandouras ou encore tenues kabyles et sahariennes ont défilé sous les applaudissements des spectateurs, émerveillés par le raffinement des broderies et la vivacité des couleurs.

La programmation culturelle ne s'est pas limitée aux défilés. Des intermèdes musicaux d'inspiration andalouse ont rythmé la soirée, offrant un voyage sonore qui a sublimé l'atmosphère patrimoniale de l'événement. La cérémonie s'est conclue par un moment solennel de reconnaissance, au cours duquel les organisateurs, artistes et participants ont été honorés pour leur engagement dans la réussite de cette initiative. Ce salon marque une première pierre dans la promotion active du patrimoine vestimentaire algérien et s'inscrit dans une volonté plus large de sensibiliser les jeunes générations à la richesse de leur héritage culturel. Les organisateurs espèrent pérenniser cet événement afin d'en faire une plateforme annuelle de transmission, de valorisation et de créativité autour du costume traditionnel algérien.

Par Abed Meghit

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 4 morts et 174 blessés ces dernières 24 heures (Protection civile)



Quatre (04) personnes sont décédées et 174 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 2 morts et 6 blessés, suite au renversement d'un véhicule taxi sur l'autoroute Alger-Boumerdes, au niveau de l'échangeur de la commune de Bordj El Kiffan.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Bouira sont intervenus pour porter secours à une mère et 4 enfants intoxiqués par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau au niveau de leur domicile situé dans la commune d'El Hachimia, ajoute la même source.

Les équipes de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Aïn Témouchent et Mila.

Concernant les intempéries ayant affecté les wilayas de M'sila et Bordj Bou Arreridj, 11 opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées à travers des habitations et axes routiers, relève le bilan.

Dans la wilaya de M'sila, la Protection civile a procédé au déchargement de 4 véhicules coincés dans la boue et cernés par les eaux pluviales dans les communes d'Aïn Lahdjet, Sidi Amer, Bousaada et Ouled Abdi, sans enregistrer de victimes.

Il a été également enregistré l'effondrement partiel du toit d'un poulailler au lieu-dit Ouled El Ouahli (commune de Metarka) causant la perte de 2000 dindes d'élevage, conclut le bilan.

## TOURISME

### Constantine: une cinquantaine d'exposants attendus au 7<sup>e</sup> Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2025"



Une cinquantaine d'exposants algériens et étrangers sont attendus à la septième édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2025" à la wilaya de Constantine, a indiqué mercredi le président de l'Office local du tourisme (OLT), Rachid Yaici.

La septième édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2025" devant avoir lieu dans la période allant du 19 au 21 mai à l'hôtel Marriott, sera organisée sous le slogan "la numérisation et l'intelligence artificielle: une nouvelle révolution dans l'industrie du tourisme", a précisé le même responsable au cours d'une conférence de presse consacrée à cet événement.

Des exposants d'Arabie Saoudite, de Tanzanie, du Sénégal et de Tunisie prendront part à cette manifestation économique qui verra également la participation de professionnels du secteur du Tourisme et de voyages dont la compagnie nationale Air Algérie, des experts universitaires d'Algérie et de l'étranger, ainsi que des artisans, a précisé M. Yaici.

## MÉTÉO

### Pluies orageuses sur des wilayas de l'Est (BMS)



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses et accompagnées localement de chutes de grêle, avec des rafales de vent sous orages, affecteront, mercredi et jeudi, des wilayas de l'Est du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la Météorologie.

Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Ouled Djellal (Nord), Biskra, Khenchela et Tébessa, où les quantités de pluie oscilleront entre 20 et 40 mm, durant la validité et ce BMS, du mercredi à 21h00 au jeudi à 09h00, précise la même source.

## SAISIE DE PLUS DE 500 KG DE CANNABIS À SIDI BEL ABBES

### 4 accusés placés en détention provisoire (Procureur de la République)



Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé d'Oran a ordonné, lundi, le placement de quatre (4) accusés en détention provisoire, dans l'affaire liée à la saisie de plus de 500kg de cannabis à Sidi Bel Abbès, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

"En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Oran tient à informer que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogue, de psychotropes et de blanchiment de leurs revenus criminels, et après parachèvement des procédures légales, la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya de Mascara a procédé, en date du 04 mai 2025, à la saisie de 511 kg de cannabis à bord d'un camion dans la commune de Sfifef (Sidi Bel Abbès)", précise le communiqué.

"Dans le cadre de la poursuite de l'enquête préliminaire, il a été procédé à la saisie de cinq (5) véhicules de différentes marques, outre le camion à bord duquel a été transportée la drogue ainsi qu'à l'arrestation de 4 individus répondants aux initiales (B.N), (A.F), (B.T) et (Y.Y), qui ont été présentés, le 12 mai 2025 devant le juge d'instruction pour les chefs d'inculpation de "importation, détention, transport, stockage et possession de drogue aux fins de trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé, contrebande avec à un degré de danger menaçant la santé publique et blanchiment d'argent", ajoute la même source.

"Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut la même source.



## ALGÉRIE - SLOVÉNIE

## Visite du président de la République en Slovaquie: Convergence des vues et renforcement de la coopération bilatérale

Le deuxième jour de la visite d'Etat qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République de Slovaquie, a été marqué par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans divers secteurs, ainsi qu'une convergence de vues entre les deux pays amis sur divers questions d'intérêt commun.

A cet égard, le président de la République a souligné, dans une déclaration conjointe avec son homologue slovaque, Mme Nataša Pirc Musar, "une convergence totale" entre les deux pays sur tous les dossiers, exprimant la disposition de l'Algérie à satisfaire tous les besoins de ce pays ami en gaz".

Il a, dans ce contexte, affirmé que l'Algérie qui est "un pays fiable", est "disposée à satisfaire les besoins de la Slovaquie en gaz", ajoutant que "notre pays ne sera pas affecté par les changements à venir".

Le président de la République a également évoqué la possibilité pour la Slovaquie de contribuer à des projets réalisés par l'Algérie liés notamment à "l'épuration et au recyclage des eaux usées pour leur réutilisation dans l'agriculture et l'industrie", au vu de la grande expérience dont dispose la Slovaquie dans ce domaine.

Il a, en outre, salué "les positions courageuses et honnêtes" de la République de Slovaquie à l'égard de la question palestinienne", ajoutant que la Slovaquie a été "le premier Etat européen à reconnaître l'Etat de Palestine", qualifiant cette démarche de "grand honneur". Saluant les positions de la Slovaquie vis-à-vis de la question du Sahara occidental, le président de la République a réitéré son souhait de "parvenir, sous l'égide des Nations Unies, à une solution qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum".

Il a, dans ce cadre, tenu à affirmer "qu'en dépit de tout ce qui se dit ici et là, l'Algérie demeure un Etat pacifique, dont la principale préoccupation est d'instaurer la paix dans la région, en Méditerranée et dans le monde entier".

"Depuis notre indépendance, nous déployons des efforts empreints de fluidité et d'entente par le dialogue, loin de la violence, afin de résoudre plusieurs crises",



a-t-il ajouté, relevant que la politique étrangère de l'Algérie est "très proche de celle de la République de Slovaquie".

De son côté, la présidente de la République de Slovaquie, Mme Nataša Pirc Musar, a affirmé que la délégation de haut niveau qui accompagne le président de la République dans sa visite d'Etat en Slovaquie, reflète la "forte volonté" des deux pays "d'approfondir" leurs relations bilatérales.

Elle a exprimé la position de son pays à l'égard de la question palestinienne, appelant la communauté internationale à "intensifier le dialogue en vue d'une action urgente visant à mettre un terme aux agressions israéliennes contre Gaza".

Elle a également réaffirmé la position de son pays quant à la question du Sahara occidental appelant au "droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dans le cadre de la légalité internationale". Par

ailleurs, les deux présidents ont coprésidé l'ouverture des travaux du Forum algéro-slovaque des hommes d'affaires, consacré à l'examen des voies et moyens de renforcer les relations économiques et commerciales et d'explorer toutes les opportunités offertes dans ce sens.

Dans cette perspective, le président de la République a appelé les hommes d'affaires algériens et slovaques à œuvrer au renforcement des relations économiques et commerciales bilatérales pour qu'elles soient au niveau de l'entente entre les deux pays et de leurs bonnes relations politiques.

Il a, en outre, énuméré les atouts dont dispose l'Algérie, qui est "le seul pays africain à ne pas avoir de dette extérieure, ce qui témoigne de la force de l'économie algérienne" et constitue "un indicateur clair sur la souveraineté et l'indépendance de la décision économique et poli-

tique de l'Algérie". Dans ce cadre, le président de la République a procédé avec le Premier ministre slovaque, Robert Golob, à la signature d'une Déclaration commune entre les deux pays et présidé, avec lui, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente, concernant la création d'un mécanisme de concertations politiques, la coopération policière, le transport maritime et les activités spatiales à des fins pacifiques. A cette occasion, un mémorandum d'entente a été signé entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et son homologue de la République de Slovaquie, ainsi qu'un autre mémorandum signé entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Agence publique slovaque pour l'investissement et l'entrepreneuriat, outre la signature d'un contrat de vente et de fourniture de gaz naturel entre la compagnie algérienne Sonatrach et la compagnie slovaque Geoplina.

Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de signature, Le président de la République a affirmé que "les récentes échéances entre les deux pays apporteront du nouveau, notamment en matière de coopération dans des domaines importants, tels que l'enseignement supérieur, les industries lourdes, l'environnement, l'industrie pharmaceutique, l'eau, les activités spatiales, la médecine, l'intelligence artificielle et autres". Le président de la République a eu, plus tôt dans la journée, des entretiens en tête-à-tête, avec son homologue slovaque, lesquels ont été élargis aux délégations des deux pays.

Les deux parties se sont, par la suite, échangé les cadeaux au Palais présidentiel. Pour rappel, le président de la République a entamé, lundi, une visite d'Etat en République de Slovaquie, à l'invitation de son homologue slovaque.

## Le président de la République affirme la volonté de l'Algérie d'élargir sa coopération avec la Slovaquie dans divers secteurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi à Ljubljana, que l'Algérie œuvrait au renforcement de son partenariat avec la Slovaquie dans tous les domaines, citant notamment l'intelligence artificielle, l'industrie pharmaceutique, l'enseignement technique, la recherche scientifique et les activités spatiales.

Dans une déclaration conjointe avec son homologue slovaque, Mme Nataša Pirc Musar, à l'issue de leurs entretiens au palais présidentiel, le président de la République a fait état d'"une convergence totale avec la partie slovaque sur tous les sujets, à commencer par la migration clandestine et l'eau, jusqu'aux progrès en agriculture, l'intelligence artificielle et le domaine spatial, ainsi que sur les nombreuses potentialités dont dispose la Slovaquie pouvant profiter à nos jeunes". Rappelant que l'Algérie a atteint une

autosuffisance de 75% dans l'industrie pharmaceutique, le président de la République a exprimé son souhait de coopérer avec la Slovaquie, qui possède la technologie des médicaments de précision, afin de combler le déficit dans ce domaine et de contribuer à satisfaire les besoins du continent africain à travers des projets communs.

Concernant l'approvisionnement en gaz, le président de la République a souligné que "l'Algérie qui est réputée pour sa fiabilité dans ce domaine, est disposée à satisfaire toutes les demandes, sans changer ses positions, quelles que soient les circonstances".

Après avoir relevé la faiblesse du niveau des échanges commerciaux entre les deux pays, le président de la République a insisté sur la nécessité d'œuvrer à leur promotion à l'avenir dans tous les domaines, évoquant, à ce titre, la possibilité de la

participation de la Slovaquie à des projets d'assainissement et de recyclage des eaux usées en vue de les réutiliser dans l'agriculture et l'industrie, ainsi que le dessalement de l'eau de mer.

Dans les domaines de l'intelligence artificielle et des activités spatiales, le président de la République a rappelé que l'Algérie était le premier pays à avoir créé une école supérieure spécialisée dans l'intelligence artificielle, se disant optimiste quant à l'établissement d'un partenariat avec la Slovaquie en la matière.

En conclusion, le président de la République a exprimé le souhait de voir les échanges commerciaux bilatéraux, estimés actuellement à 90 millions de dollars, dépasser les 100 millions de dollars, tout en aspirant à des transactions "en milliards de dollars" entre les deux pays à l'avenir.

## Le président de la République se félicite des relations privilégiées entre l'Algérie et la Slovaquie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, mardi à Ljubljana, des relations privilégiées entre l'Algérie et la Slovaquie et la concrétisation par les deux pays de tout ce qui a été convenu.

Dans une déclaration à la presse, après avoir coprésidé, avec le Premier ministre slovaque, M. Robert Golob, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente entre les deux pays, le président de la République a affirmé: "Je tiens à remercier M. le Premier ministre de la République de Slovaquie pour la concrétisation de tout ce qui avait été convenu auparavant, et nos relations avec ce pays ami

sont excellentes". "Les récentes échéances entre les deux pays apporteront du nouveau, notamment en matière de coopération dans des domaines importants, tels que l'enseignement supérieur, les industries lourdes, l'environnement, l'industrie pharmaceutique, l'eau, les activités spatiales, la médecine, l'intelligence artificielle et autres", a ajouté le président de la République.

Le président de la République a, en outre, souligné que "partant de l'excellence de ses relations et de son amitié avec la Slovaquie, l'Algérie œuvrera à l'exploitation de toutes les ressources disponibles pour un bénéfice mutuel", exprimant le souhait de

voir "les relations bilatérales atteindre les plus hauts niveaux sur tous les plans et dans tous les domaines". A cette occasion, le président de la République a salué, une nouvelle fois, les positions "courageuses et

morales" de la République de Slovaquie vis-à-vis de la cause palestinienne, ainsi que "son soutien aux opprimés et son rejet de la violence et des guerres dans toutes les régions du monde".

## Tebboune regagne Alger après sa visite à l'Etat de Slovaquie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a regagné Alger, mercredi soir, en provenance de Ljubljana après une visite d'Etat en République de Slovaquie, à l'invitation de son homologue slovaque, Mme Nataša Pirc Musar.

L'avion présidentiel a été accompagné, à son entrée dans l'espace aérien national, par des avions de chasse des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire.

APS

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 117 écoles doctorales agréées au niveau national

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, agréé, au titre de l'année universitaire en cours, 117 écoles doctorales au niveau national, en tant que nouveau modèle de coopération et de coordination entre les établissements d'enseignement supérieur, a indiqué mercredi, le Conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebbar Daoudi.

Dans une déclaration à l'APS, M. Daoudi a indiqué que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avait adopté "un nouveau modèle organisationnel, en l'occurrence l'école doctorale, qui se veut une structure regroupant plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, liés par des objectifs communs, et basés sur une coopération qualifiée et intégrée", précisant que "117 écoles doctorales ont été agréées à ce jour à l'échelle nationale".

Et d'ajouter que le secteur avait accordé un "intérêt particulier" à certaines filières stratégiques, en tête desquelles "l'informatique et les mathématiques constituant le moteur du développement technologique", soulignant par là même, "l'importance de maîtriser la langue anglaise, étant nécessaire pour accéder aux ressources de la connaissance".

S'agissant de la généralisation de l'approche "zéro papier", et la simplification des procédures administratives, M. Daoudi a expliqué que "pour la première fois, les candidatas ont été exemptés du téléchargement de tout document, se contentant de remplir un formulaire électronique via le système d'information intégré +Progres+." Concernant le renforcement du développement technologique notamment les puces électroniques, le même responsable a rappelé "l'habilitation de l'université de Blida 1 Saad Dahleb, en partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), pour l'organisation d'un concours national exceptionnel le 29 janvier 2025 pour accompagner cette filière, vu son impact significatif sur les secteurs économiques et industriels en Algérie".

Dans ce contexte, "110 places pédagogiques ont été consacrées à la filière électronique, contre 40 à la filière informatique".

Pour soutenir la sécurité alimentaire et développer le secteur agricole, l'intervenant a cité l'organisation "d'un concours national exceptionnel le 3 mai en cours et la création d'une école doctorale exceptionnelle sous l'appellation "la production animale et l'alimentation des animaux productifs", avec un total de 100 places pédagogiques.

La nouvelle école englobe "l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV) et l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), en partenariat avec plusieurs centres de recherche, en l'occurrence le centre de la recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), le Centre de recherche en biotechnologie et le Centre de recherche en agropastoralisme (CRA-PAST) et le Centre de recherche en technologies agro-alimentaires (CRTAA)".

Dans le cadre de l'amélioration constante des programmes de formation au profit des étudiants en doctorat, "la formation complémentaire a été enrichie par deux nouvelles matières.

Il s'agit des bases et techniques de programmation, ainsi que des outils et techniques de l'intelligence artificielle".

Le lancement officiel de la formation en troisième cycle (Doctorat) pour l'année universitaire 2024/2025 a eu lieu, mardi, avec un total de 4998 nouveaux inscrits.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de communications et projets de loi relatifs à la numérisation, la justice et les mines, ainsi que le Hadj et les préparatifs pour l'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral.

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 14 mai 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des moyens de renforcement des mesures prises en matière de modernisation de l'administration publique et de simplification et d'amélioration des procédures administratives à travers le processus de numérisation, en exécution des directives données par Monsieur le Président de la République à cet effet. Les progrès réalisés en matière de simplification des procédures administratives et les différentes mesures proposées pour améliorer le cadre juridique y afférent ont été examinés, afin d'assurer la consolidation des acquis et de garantir l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens.

Par ailleurs, et dans le cadre du parachèvement du dispositif juridique et institutionnel national relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des



personnes, et en vue d'assurer sa cohérence avec les engagements internationaux de notre pays en la matière, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant le mécanisme national de prise en charge des victimes de la traite des personnes, pris en application de la loi n° 23-04 du 7 mai 2023 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, et ce, à travers un

ensemble de mesures et de procédures visant à assister, protéger, prendre en charge et accompagner les victimes dans leur réinsertion sociale.

D'autre part, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet minier de Gara Djebilet, décidé par Monsieur le Président de la République, notamment dans son volet relatif aux infrastructures de transport des produits

miniers, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la liaison ferroviaire Hassi Mef-soukh-Mostaganem, et ce, afin d'alléger la pression sur les infrastructures portuaires de l'Ouest du pays et de renforcer les services de transport par la connexion des villes traversées par cette ligne ferroviaire.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur les conditions du lancement des premiers vols des hadjis vers les Lieux saints, ainsi qu'aux préparatifs effectués pour leur accueil et leur accompagnement durant l'accomplissement de leurs rituels.

Il a également été procédé à l'examen des différentes mesures et procédures mises en œuvre pour assurer un accueil optimal des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger lors de la saison estivale 2025".

## PARLEMENT L'Algérie déterminée à mener une guerre implacable contre les bandes de trafiquants de drogue (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a affirmé, mardi à Alger, que l'Etat algérien est déterminé à mener une guerre implacable contre les bandes de trafiquants de drogue et à faire face à ce crime grâce à ses hommes loyaux.

Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi relatif à la prévention contre la drogue, le ministre a souligné que la situation est grave et que s'il s'agissait d'une guerre contre l'Algérie, celle-ci est déterminée, "grâce à ses hommes loyaux des corps de sécurité et de l'Armée nationale populaire (ANP)", à neutraliser les bandes de trafiquants de drogue, ajoutant que "la justice sera intransigeante et les éradiquera".

Le ministre a justifié l'amendement de la loi relative à la prévention contre la drogue et les comprimés psychotropes en si peu de temps, par la prolifération alarmante de ce fléau ce qui a exigé sa révision "pour mettre un terme à ce crime par des moyens coercitifs", rappelant les quantités importantes de comprimés psychotropes saisies dans des zones distinctes du pays.

Au sujet de l'introduction de la peine capitale, le ministre de la Justice a affirmé que l'Algérie "en tant qu'Etat est souveraine pour prendre n'importe quelle décision pour lutter contre le crime selon la manière qu'elle juge la plus appropriée",

ajoutant que face à la gravité de la situation, l'Etat algérien a estimé que cela "exige l'activation de la peine capitale".

Quant à la proposition de joindre aux dossiers des candidats aux concours de recrutement, des tests médicaux négatifs au dépistage de substances ou de comprimés psychotropes, M. Boudjemaa a souligné que l'objectif de cette mesure est de "prendre en charge les concernés en cas de résultats positifs".

A cet effet, le ministre a affirmé que toutes les wilayas disposent de centres de désintoxication de drogue et qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "il sera procédé à la construction de quatre autres centres modernes de prise en charge des victimes de drogues".

S'agissant des incitations financières prévues pour les lanceurs d'alerte dans le projet du texte de loi, le ministre a indiqué que l'Algérie était le seul pays arabe à adopter une telle mesure, précisant qu'il s'agit d'une récompense pécuniaire accordée uniquement à toute personne ayant fourni des informations ayant conduit à des résultats positifs, et que "toute information visant à impliquer injustement une personne engage l'entière responsabilité de son auteur".

Concernant la possibilité de fermeture d'établissements hôteliers, le ministre a expliqué que l'article "s'adresse au propriétaire ou au responsable de l'hôtel

ayant transformé l'établissement en lieu de trafic de drogues".

En réponse aux questions de députés, le ministre de la Justice a également évoqué la question de l'incitation à la consommation de drogues, quel qu'en soit le moyen (chant, etc...), réitérant que toute incitation à un acte criminel est punie par la loi.

Par ailleurs, M. Boudjemaa a appelé à la prudence face aux informations non vérifiées, rappelant que, lorsqu'une affaire nécessite d'être portée à la connaissance de l'opinion publique, "les parquets de la République communiquent l'information via des communiqués". A cette occasion, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a apporté des clarifications concernant des informations récemment relayées sur les réseaux sociaux, relatives au viol de "40 enfants dans la wilaya d'Oran" par un individu, ainsi qu'à l'arrestation d'un fonctionnaire du ministère en possession de stupéfiants et de téléphones portables.

Il a précisé, à ce sujet, que la première affaire concerne un individu actuellement "sous enquête judiciaire", et que l'affaire "concerne, présentement, un seul cas de viol". En ce qui concerne la seconde affaire, le ministre a indiqué que le fonctionnaire en question (un chauffeur) était en possession de "79 g" de stupéfiants et de deux téléphones portables, et qu'il se trouvait dans son véhicule personnel, contrairement à ce qui a été rapporté.

## TRAVAUX PUBLICS M. Rekhroukh reçoit des députés de l'APN de la wilaya de Béni Abbès

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la wilaya de Béni Abbès, avec lesquels il a discuté des préoccupations liées au secteur dans cette wilaya, indique, mercredi, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue mardi au siège du ministère en présence de ses cadres, M. Rekhroukh a écouté les préoccupations des représentants de la population de la wilaya de Béni Abbès concernant "les moyens de concrétiser plusieurs projets de développement importants à même d'opérer un bond qualitatif dans le domaine des infrastructures". Les députés ont insisté, dans ce sens, sur l'importance de la réalisation du projet de route reliant la daïra de "Tabelbala" à la région de "Zeghamra", dans la commune de Béni Abbès, sur une distance de 139 km, étant "en tête des priorités". Ils ont également évoqué la possibilité de réaliser des ouvrages d'art au niveau de certains tronçons exposés au risque d'inondation au niveau de l'oued Eddoura, sur la RN 50. La réunion a également porté

sur les efforts de l'Etat en matière d'entretien et de modernisation du réseau routier national et de wilaya, en particulier la RN 6 qui traverse la wilaya de Béni Abbès, et qui constitue l'un des axes stratégiques reliant le nord au sud du pays, outre les RN 1 et 3. A cette occasion, M. Rekhroukh a réaffirmé "le rôle central que joue son secteur dans l'impulsion du développement à travers les différentes wilayas du pays, notamment celle de Béni Abbès, à travers la réalisation de projets permettant de relancer le développement économique et social, en réponse aux aspirations des citoyens". Le ministre a assuré, dans ce sens, que l'ensemble des préoccupations soulevées seront prises en considération et feront l'objet d'un suivi, en fonction des ressources disponibles, tout en accordant la priorité à la proposition d'inscription du projet de route reliant la daïra de "Tabelbala" à la ville de Béni Abbès, eu égard à son importance dans la réduction des distances et le renforcement de la connectivité entre les différentes régions de la wilaya", selon le communiqué.



## EL-MEGHAÏER

**Poste et télécommunications : nouvelles structures en cours de réalisation**

Plusieurs nouvelles structures sont en cours de réalisation dans le secteur de la poste et des télécommunications, susceptibles d'améliorer les services d'Algérie Poste à travers les communes et zones éloignées de la wilaya d'El Meghaïer, a-t-on appris hier auprès des services du secteur.

Il s'agit entre autres de la construction de nouveaux bureaux de poste dans les communes d'Oum Touyou, Sidi Amrane et Merara.

L'achèvement de ces projets étant prévu avant la fin de l'année en cours, en plus du reclassement de plusieurs autres bureaux de poste.

Des travaux sont actuellement en cours pour réhabiliter le siège de la Recette principale de la commune d'El-Meghaïer, a déclaré à l'APS le directeur du secteur, Mohamed Saidi.

La wilaya a également bénéficié d'autres projets prévus pour l'année 2025, au titre du Programme de développement économique et social des collectivités locales, qui comprend notamment la réalisation de nouveaux bureaux de poste dans les



communes d'El-Meghaïer, Merara, Sidi Amrane et Djamaâ, a-t-il ajouté.

Ces nouvelles structures postales, permettront une fois réceptionnées, la promotion de la qualité des services postaux, a-t-il souligné, précisant à la

même occasion que la densité postale dans la wilaya est inférieure à la moyenne nationale, soit 9.197 personnes par bureau de poste, selon la même source.

Toujours dans le cadre des efforts visant l'amélioration de services finan-

ciers, une nouvelle antenne de la banque centrale (BC) a été ouverte dans la wilaya.

La wilaya d'El-Meghaïer compte actuellement 24 bureaux de poste opérationnels, répartis à travers les huit communes et zones reculées.

## KHENCHELA

**70 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à la commune de R'mila**

Pas moins de 70 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de R'mila, dans la wilaya de Khenchela, apprend-on hier auprès de la direction de distribution d'électricité et de gaz. Les équipes techniques de la circonscription de distribution d'électricité et de gaz de la daïra de Kaïs ont procédé à la mise en service du projet de raccordement de gaz naturel de 70 foyers dans la localité de Belbekar Ouled Si Zerara, dans

la commune de R'mila, sur un réseau de distribution de 17 km, a précisé à l'APS Mohamed Tahar Boukehil, chargé de communication de cette direction.

L'enveloppe financière octroyée à cette opération dont les travaux ont été exécutés dans un délai de trois mois a atteint 26 millions DA, selon la même source. Depuis début 2024 à ce jour, la direction de distribution d'électricité et de gaz de Khenchela a procédé au raccordement au réseau de

gaz de 97 localités reculées pour un réseau de 1.408 km au titre du programme de prise en charge des préoccupations des localités reculées, a indiqué la même source. Le taux de raccordement au réseau de gaz dans la wilaya de Khenchela a atteint au cours du premier trimestre de l'année en cours (2025) 94 % avec une augmentation de 8 % comparativement à la même période de l'année précédente, a souligné, M. Boukehil.

## BLIDA

**Lancement des travaux de réalisation de plus de 45.000 unités de logements en 2025**

Les travaux de réalisation de plus de 45.000 unités de logements (toutes formules confondues) seront lancés dans la wilaya de Blida, durant l'année 2025, a-t-on appris mardi auprès des Services de la wilaya.

Une majorité de ces unités de logements réparties à travers différentes communes de la wilaya, relève de la formule location-vente "AADL", a indiqué la même source. Les services de la wilaya ont cité parmi les plus importants

projets dont les travaux débuteront cette année, le programme "AADL3", portant sur la réalisation de 37.300 unités de logement, dont 25.000 seront implantées sur un site mitoyen à l'autoroute Est-Ouest et à l'Université "Ali Lounici". Quelques 9800 autres unités seront réalisées à Bouinane, 2300 à Meftah (Est) et 200 dans la commune de Bouârfa (Ouest).

Ces localités comptent des pôles urbains réalisés ces dernières années. La même

source a, également, fait état de la sélection d'assiettes foncières, dans plusieurs communes disposant de sites adaptés, en vue d'accueillir d'autres nouveaux projets de logement, dont 2200 logements de type public locatif (LPL) et 4315 logements promotionnels aidés (LPA). Cette année verra, également, la distribution de près de 1000 aides à la construction rurale, selon les services de la wilaya, qui a souligné la contribution de cette formule d'habitat

dans l'allègement de la pression sur les autres types de logements, notamment le public locatif.

A noter que le parc de logements de Blida sera renforcé, cette année, par la réception de près de 6000 unités, dont 2026 LPL, 2000 unités location-vente "AADL", 1230 logements promotionnels aidés "LPA 2", 50 unités de type "LPA1" et 450 logements ruraux, lesquels s'ajouteront à 20.347 unités distribuées en 2024.

**Lancement de plusieurs projets de développement à Oued Djer**

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune d'Oued Djer, à l'extrême Ouest de Blida, en vue de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette collectivité locale.

Durant cette année 2025, la commune d'Oued Djer a bénéficié de plusieurs projets de développement dans le cadre des programmes de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, et d'Appui au développement social et économique des communes, dont les travaux ont été dernièrement lancés, a indiqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Zaki Larraz.

Il s'agit notamment de projets d'aménagement et de revêtement des routes au profit des cités Maïyef, El Hachem et 11-Décembre, de la réalisation d'un réseau d'éclairage public sur la route communale reliant la cité "Chahid Si Hamdane 2" à Maïyef, ainsi que sur la route reliant la cité "Chahid El Achene"

aux frontières administratives entre la commune d'Oued Djer et celle de Ahmar El Ain (Tipasa), selon le même responsable.

Ces opérations pour lesquelles une enveloppe de 100 millions de DA a été affectée, portent également sur la réalisation d'un réseau d'assainissement à la cité Ouled Aïda, ainsi que l'acquisition d'un camion compacteur pour la collecte des déchets.

M. Larraz a souligné, en outre, que les entreprises chargées de la concrétisation de ces projets ont été instruites à l'effet de livrer leur projets avant la fin de l'année en cours, de manière à permettre à la commune d'inscrire de nouveaux projets au profit des citoyens.

Il s'agit pour l'édile notamment, de l'inscription de projets de réalisation de salles d'extension, d'une cantine scolaire et la poursuite des opérations d'aménagement dans certains quartiers de cette collectivité locale.

## BOUIRA

**Raccordement de 57 foyers au réseau d'électricité à Mesdour**

Au total, 57 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité dans la localité de El Khoualef, relevant de la commune de Mesdour, à l'extrême sud de la wilaya de Bouira, rapporte mardi un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), ce projet a porté sur la réalisation de 3,7 km de lignes électriques pour une enveloppe financière de 15,27 millions de dinars, avec une contribution de la direction de distribution de Bouira estimée à près de 5 millions de dinars, selon les détails fournis dans le communiqué. Cette opération de raccordement, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer les conditions de vie des citoyens dans ces régions enclavées de la wilaya, concerne 57 foyers du village El Khoualef relevant de la commune de Mesdour, est-il souligné dans le même document.

"La concrétisation de ces projets constitue une priorité pour la direction de distribution dans sa mission d'améliorer la qualité du service public et d'assurer sa continuité au profit des citoyens, notamment des zones enclavées", a précisé la direction dans son communiqué.

## EL-BAYADH

**Plus de 114 millions DA alloués à l'indemnisation des agriculteurs sinistrés par les inondations**

Une enveloppe de plus de 114 millions de dinars a été allouée pour indemniser 238 agriculteurs affectés par les inondations survenues en septembre dernier dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA).

Selon la même source, ce montant a été mobilisé dans le cadre du Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA) pour compenser l'ensemble des agriculteurs sinistrés recensés par une commission de wilaya composée de plusieurs secteurs et services, dont la CRMA, les directions des services agricoles, de l'hydraulique et les communes concernées. L'élaboration des décisions individuelles d'indemnisation est en cours de finalisation afin de permettre à ces agriculteurs de bénéficier des indemnisations dans les plus brefs délais, a-t-on indiqué.

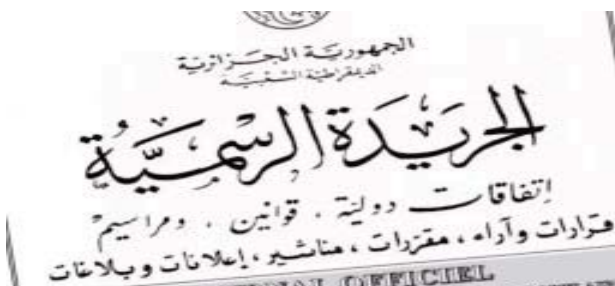
Il est à noter que les agriculteurs concernés par cette opération sont répartis sur 11 communes de la wilaya, où des superficies agricoles, des cultures, des arbres fruitiers, des équipements d'irrigation et plusieurs puits ont été endommagés ou comblés, selon la même source.

APS

## J O U R N A L O F F I C I E L

## Un cadre réglementaire pour les organismes de placement collectif à capital risque (JO)

Un règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) définissant les règles qui régissent les organismes de placement collectif à capital risque, a été publié au Journal officiel (JO) n 28.



Ce règlement, n 24-02, approuvé par le ministère des Finances le 19 mars dernier, fixe les règles de création de ces organismes ayant pour objet de mobiliser des ressources financières provenant des secteurs public et privé et de les orienter vers l'investissement direct dans le capital des entreprises notamment les startups et les petites et moyennes entreprises.

Selon le texte, les organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) sont des "véhicules d'investissement qui ont pour objectif principal la prise de participations, pour le compte de ses ac-

tionnaires ou des porteurs des parts, dans des sociétés non dotées dans le but de leur rétrocession ou de leur cession à terme".

Ces organismes peuvent être créés sous la forme d'une Société d'investissement à capital risque (SICAR) ou d'un Fonds commun de placement à capital risque (FCPR), selon le texte qui précise les rôles de la Cosob dans l'agrément, la gouvernance, l'évaluation de ces organismes ainsi que la protection des investisseurs et la transparence des transactions.

Le capital initial de ces organismes (Société d'investissement en capital-

risque ou Fonds commun de placement en capital-risque) doit être d'au moins 50 millions de dinars.

Dans un communiqué, la Cosob a souligné que "ce règlement constitue un levier important pour l'écosystème des startups, grâce à la simplicité qu'il offre dans la création et la gestion de ces fonds, facilitant ainsi l'implication des investisseurs et des bailleurs de fonds dans le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat".

Ce mode de financement représente "une alternative plus adaptée et plus efficace pour cette catégorie d'entreprises, par

rapport aux mécanismes de financement traditionnels, compte tenu de leurs spécificités et de leurs besoins de financement".

La promulgation de ce règlement "s'inscrit dans le cadre d'un processus global de réformes économiques en cours en Algérie, visant à améliorer le climat des affaires, encourager l'investissement et développer le tissu des startups et des petites et moyennes entreprises, en tant que levier essentiel de développement économique et de création d'emplois", selon la Cosob réaffirmant son "engagement à poursuivre le développement du cadre réglementaire du financement par le renforcement des instruments de financement via l'intermédiation financière non bancaire, en vue d'offrir de nouvelles opportunités de financement conformes aux meilleures pratiques internationales, et de consolider le rôle du marché financier en tant qu'outil stratégique pour le financement de la croissance économique en Algérie".

## La Banque d'Algérie fixe les conditions et modalités de création des sociétés de services de paiement

Les conditions relatives à l'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement (PSP), ont été fixées par un règlement paru au Journal officiel (JO) n 28.

Selon ce règlement, n 25-02, signé le 14 avril dernier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, un PSP est défini comme toute société qui propose, à titre habituel, des services liés au "versement et retrait d'espèces, gestion de compte de paiement, virement et des prélèvements unitaires ou permanents, opérations effectuées avec une carte de paiement ou un dispositif similaire, émission de cartes de paiement ou de tout autre instrument similaire, acquisition d'opérations de paiement, ainsi

qu'à la transmission de fonds".

Le PSP doit établir son siège social et héberger sa plate-forme de paiement et ses redondances, sur le territoire national, souligne le même texte.

Concernant les modalités de création, les fondateurs de la société doivent adresser une demande au Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier comprenant notamment le projet des statuts, une étude technico-économique, l'origine des fonds, ainsi que la liste des principaux dirigeants.

Après obtention de l'autorisation de constitution du Conseil monétaire et bancaire, le requérant doit fournir un demande d'agrément, adressé au gouverneur de la banque d'Algérie, et qui doit com-

prendre un rapport portant sur l'évaluation de l'ensemble des composantes de l'infrastructure de base, des systèmes technologiques, de la sécurité de l'information, ainsi que du degré d'efficacité de ces systèmes et leur capacité à soutenir de manière sûre et continue les activités du prestataire.

Ce rapport doit être élaboré par un cabinet externe indépendant justifiant de références avérées en la matière, est-il indiqué dans le règlement précisant que le PSP doit disposer d'un capital minimum de 160 millions de dinars, lequel doit être libéré en numéraire après l'obtention de l'autorisation de constitution et avant l'introduction de la demande d'agrément.

Le PSP est tenu également de mettre en place

une plateforme de paiement, afin d'assurer les fonctionnalités liées aux services de paiement, et il doit assurer, en permanence, la protection de l'ensemble des fonds reçus par les utilisateurs et inscrits sur leurs comptes de paiement.

En outre, les conditions tarifaires et d'utilisation des services de paiement pratiquées par le PSP doivent être portées à la connaissance des utilisateurs et du public.

Le PSP doit aussi souscrire à une garantie bancaire ou à une assurance visant à couvrir les éventuels pertes ou dommages subis par les utilisateurs des services de paiement en cas de défaillance de sa part dans l'exécution de ses obligations financières, selon le même texte.

## Les règles de protection de la clientèle des banques et établissements financiers fixées par la BA (JO)

Les règles applicables en matière de protection de la clientèle des banques et établissements financiers, ont été fixées par un règlement de la Banque d'Algérie, publié au Journal Officiel (JO) n 28.

Ce règlement, n 25-03, signé le 14 avril dernier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, vise à assurer l'adoption de bonnes pratiques saines en établissant des normes de protection de la clientèle, à garantir l'éducation financière, à accroître la transparence, à renforcer la confiance dans le secteur bancaire et à assurer la mise en place de mécanismes efficaces de traitement des réclamations.

Dans ce cadre, le texte définit une série de principes destinés à protéger la clientèle: "les banques et les établissements financiers doivent réserver un traitement équitable à leur clientèle, à tous les niveaux de leur relation, agir avec honnêteté et intégrité, et assurer à la clientèle, complètement ou partiellement, incapable au sens de la législation en vigueur, ou souffrant d'un handicap physique, une prise en charge adaptée".

En outre, le règlement interdit formellement aux banques et établissements financiers d'adopter des pratiques déloyales, trompeuses ou agressives (menacer, intimider, violenter, abuser ou humilier la clientèle), ainsi que d'offrir, accepter ou solliciter des avantages indus.

Il interdit également toute discrimination envers les clients, ou la conclusion d'une transaction financière sans s'assurer que le client en a pleinement compris la nature la transaction.

Le règlement proscrie également l'inclusion de clauses abusives dans une convention avec la clientèle, ou bien déguiser, minimiser, masquer ou dissimuler des faits importants, ainsi que l'imposition d'offre groupées de produits ou services bancaires.

De même, la transmission des données personnelles des clients ou l'exploitation de leurs correspondances est strictement interdite.

Par ailleurs, les banques et établissements financiers doivent fournir gratuitement à la clientèle une information claire et précise, afin de lui permettre de choisir en connaissance de cause les produits et services bancaires adaptés à ses besoins.

Dans le cas d'une relation conventionnelle, la souscription à un produit ou à un service bancaire est subordonnée à la conclusion d'une convention écrite entre la banque ou l'établissement financier et la clientèle, lequel dispose d'un droit de rétractation garanti par le règlement.

En matière de responsabilité, les banques et les établissements financiers doivent agir avec diligence et professionnalisme dans toutes leurs relations avec leur clientèle, de finaliser leurs opérations dans les meilleurs délais, et d'assurer la protection des informations en mettant en oeuvre des mesures de sécurité et d'archivage adaptées, tout en garantissant la sécurité des fonds et la confidentialité des données financières de la clientèle.

Quant aux obligations de la clientèle, ils doivent, selon le texte, fournir des informations exactes, prendre connaissance des documents conventionnels avant de souscrire à un produit ou à un service bancaire, informer la banque ou l'établissement financier de toute transaction anormale ou non autorisée affectant ses comptes, protéger la confidentialité de ses informations personnelles et financières, et informer leur banque en cas de révocation d'une procuration accordée à un tiers pour la gestion de ses comptes et de ses fonds.

Afin d'améliorer la gestion des réclamations, les banques et les établissements financiers doivent mettre en place une organisation chargée de la réception et du traitement des réclamations formulées par leur clientèle, d'accuser réception de toute réclamation immédiatement, et d'effectuer un traitement "équitable, efficace et gratuit" dans un délai maximum de 10 jours, avec une réponse écrite, claire et détaillée, à remettre au client, selon le règlement.

## TISSEMSILT

### Partenariat stratégique entre la Fondation algérienne "Industrie du Futur" et l'Université de Tissemsilt

Par Abed Meghrit

Dans le cadre de son plan décennal (2025-2034) et de son programme annuel pour l'année en cours, la Fondation algérienne Industrie du Futur, présidée par l'ancien ministre Bachir Messaïfa, a signé un accord de partenariat avec l'Université Ahmed Ben Yahia El Wansharissi de Tissemsilt,

dirigée par le professeur Abdelmadjid Dahoum. La cérémonie de signature s'est tenue mardi dernier au siège du rectorat de l'université.

Cette convention marque une nouvelle étape dans le déploiement du dispositif de veille scientifique mis en place par la fondation, visant à anticiper les mutations économiques et sociales à venir. L'accord porte sur

plusieurs axes de coopération, notamment : la collaboration scientifique dans le domaine des études prospectives et de la futurologie, l'organisation conjointe d'événements scientifiques et de recherches en lien avec les objectifs statutaires de la fondation, le lancement de cycles de formation en prospective, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation au sein des milieux universitaires, le

renforcement de l'intelligence stratégique et de la prospective économique, la publication et l'échange de travaux scientifiques, ainsi que la réalisation de projets scientifiques communs.

Cette initiative s'inscrit dans une série d'accords de coopération engagée par la Fondation Industrie du Futur avec les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle

fait suite à une première convention signée le 19 mars dernier avec l'Université Mohamed El Bachir El Ibrahimy de Bordj Bou Arréridj, à l'occasion des célébrations de la Journée de la Victoire.

Par cette démarche, la Fondation poursuit son objectif de structurer un réseau national d'expertise en prospective et en innovation, en partenariat étroit avec le monde académique.



## CHINE-ETATS-UNIS Les baisses de surtaxes douanières entrent en vigueur

Un accord entre la Chine et les Etats-Unis, qui lève une grande partie des surtaxes douanières qu'ils s'imposent, est entré en vigueur mercredi, une trêve dans leur guerre commerciale qui a secoué l'économie mondiale.

Washington et Pékin avaient annoncé lundi la réduction drastique de ces droits de douane punitifs, à la suite de discussions tenues durant le weekend à Genève en Suisse.



## ETATS-UNIS Trump promet de réduire drastiquement le prix des médicaments



Le président américain Donald Trump a annoncé lundi un plan pour considérablement réduire les prix des médicaments aux Etats-Unis en les alignant sur ceux payés par d'autres grandes économies, une promesse qu'il n'avait pas réussi à tenir lors de son premier mandat.

"Les prix de certains médicaments sur ordonnance et produits pharma-

ceutiques baisseront presque immédiatement de 50 à 80 ou à 90%" pour les Américains, a clamé le républicain lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche.

Des réductions spectaculaires qu'il compte principalement obtenir par le biais de négociations avec les groupes pharmaceutiques, opposés par le passé à des baisses de prix.

"Big Pharma se conformera soit volontairement à ce principe, soit (nous utiliserons) le pouvoir du gouvernement fédéral pour garantir que nous payons le même prix que les autres pays", a déclaré le président, tout en prenant la défense de l'industrie.

"Je ne jette pas la pierre aux laboratoires pharmaceutiques. Je m'en prends davantage aux pays", a-t-il

ainsi précisé, accusant l'Union européenne d'avoir été "brutale" dans la négociation des prix appliqués sur son territoire, forçant ainsi selon lui les groupes à les augmenter aux Etats-Unis. "Le problème n'est pas que le prix des médicaments sur ordonnance est trop bas en Europe et au Canada (...), c'est que l'industrie pharmaceutique, terriblement cupide, a réalisé plus de 100 milliards de dollars de bénéfices l'an passé en escroquant le peuple américain", a rétorqué le sénateur de gauche Bernie Sanders dans un communiqué. La Maison Blanche a annoncé envisager également de possibles mesures coercitives à l'encontre des pays et des industriels et d'étudier la possibilité d'importer des produits pharmaceutiques de l'étranger.

Les prix des médicaments aux Etats-Unis figurent parmi les plus élevés du monde et surpassent ceux appliqués chez ses voisins et en Europe.

## MARCHÉS BOURSISERS Le dollar en nette baisse

Le dollar cède du terrain mardi face à une inflation américaine inférieure aux attentes, le billet vert lâchant une large partie des gains engrangés lundi à l'annonce de la trêve commerciale entre Washington et Pékin.

L'inflation a légèrement ralenti aux Etats-Unis en avril, tirée vers le bas par la baisse des prix à la pompe, et avant que les nouveaux droits de douane commencent à faire leur chemin jusqu'aux tickets de caisse.

Vers 19H15 GMT, le billet vert reculait de 0,89% vis-à-vis de l'euro, à 1,1185 dollar, et s'enfonçait de 0,96% par rapport à la livre, à 1,3304 dollar.

Par ailleurs, les cambistes "prenent leurs bénéfices sur l'évolution très positive du dollar de lundi", écrivent les analystes de Monex USA.

A l'issue d'un week-end de négociations à Genève, Washington et Pékin ont conclu lundi une trêve de 90 jours dans leur guerre commerciale.

Mercredi, le 14 mai, les droits de douane américains sur la Chine devraient être ramenés à 30% (après avoir été propulsés à 145%) et les surtaxes chinoises sur les Etats-Unis à 10% (là où elles s'élèvent à 125% avec la riposte de Pékin).

## Wall Street termine sans direction claire

La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé mercredi, soulagée par l'inflation américaine et profitant encore du coup de frein à la guerre commerciale entre Washington et Pékin, le Dow Jones étant toutefois plombé par la chute de UnitedHealth.

Le Dow Jones a perdu 0,64%, l'indice Nasdaq a progressé de 1,61% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,72%.

## MÉTAUX PRÉCIEUX L'or recule sur fond de détente commerciale



Les cours de l'or ont légèrement reculé mercredi, sous l'effet de l'apaisement des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, réduisant l'attrait pour les valeurs refuges.

L'or au comptant a perdu 0,1 % à 3 246,21 dollars l'once, tandis que les contrats à terme américains ont progressé de 0,1 % à 3 250,50 dollars l'once.

Les Etats-Unis envisagent d'abaisser à 30 % les droits de douane sur certaines importations chinoises, une mesure qui pourrait renforcer le climat de détente entre les deux premières économies mondiales.

L'inflation américaine a augmenté de 0,2 % en avril, un chiffre inférieur aux prévisions des analystes (0,3 %), renforçant les attentes de baisse des taux par la Réserve fédérale.

Les marchés surveillent les données sur les prix à la production, attendues jeudi, pour évaluer la trajectoire des taux d'intérêt.

Les autres métaux précieux suivent la même tendance : l'argent au comptant recule de 0,3 % à 32,80 dollars l'once, le platine perd 0,1 % à 987,55 dollars, et le palladium cède 0,8 % à 949,26 dollars.

## PÉTROLE Le Brent à moins de 66 dollars



Les prix du pétrole ont baissé, mercredi, les investisseurs demeurant prudents face à la trêve temporaire et partielle de Pékin et Washington dans la guerre commerciale.

Vers 10H50 GMT, le cours du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, perdait 1,04% à

65,94 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, lâchait 1,10% à 62,97 dollars.

"Même avec l'accord commercial sino-américain" annoncé lundi et concrétisé mercredi, "qui ne devrait durer que 90 jours, les droits de douane devraient être nettement

plus élevés qu'avant 2025", soulignent des analystes.

L'augmentation des surtaxes douanières entraînera des difficultés économiques et freinera une croissance saine de la demande de pétrole, projettent-ils.

Le marché guette également la publication plus tard dans la séance de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 9 juillet.

En attendant, la fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API) a publié mardi soir des estimations "baissières" pour les cours du brut, soulignent les analystes.

L'API projette que les stocks de brut ont augmenté d'environ 4,29 millions de barils la semaine dernière, tandis que ceux d'essence ont régressé de 1,37 million de barils.

APS

## EL-BAYADH Plus de 114 millions DA alloués à l'indemnisation des agriculteurs sinistrés par les inondations

Une enveloppe de plus de 114 millions de dinars a été allouée pour indemniser 238 agriculteurs affectés par les inondations survenues en septembre dernier dans la wilaya d'El Bayadh, at-on avisé auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA). Selon la même source, ce montant a été mobilisé dans le cadre du Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA) pour compléter l'ensemble des agriculteurs sinistrés recensés par une commission de wilaya composée de plusieurs secteurs et services, dont la CRMA, les directions des services agricoles, de l'hydraulique et les communes concernées. L'élaboration des décisions individuelles d'indemnisation est en cours de finalisation afin de permettre à ces agriculteurs de bénéficier des indemnités dans les plus brefs délais, à-on indiqués.

Il est à noter que les agriculteurs concernés par cette opération sont répartis sur 11 communes de la wilaya, où des superficies agricoles, des cultures, des arbres fruitiers, des équipements d'irrigation et plusieurs puits ont été endommagés ou comblés, selon la même source.

## AÏD EL-ADHA Oran : arrivée d'un navire en provenance d'Espagne avec 13.000 têtes de moutons



Un navire transportant 13.000 têtes de moutons en provenance d'Espagne a accosté, mercredi au port d'Oran, dans le cadre du programme d'importation des moutons pour l'Aïd El-Adha, selon la direction locale des transports.

Cette troisième cargaison consécutive a été déchargée immédiatement après l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire effectuées par les inspecteurs vétérinaires, en présence de représentants des directions des transports, des services agricoles, ainsi que des responsables de l'entreprise du port d'Oran.

Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le transport des moutons vers les zones de quarantaine et toutes les conditions ont été réunies pour la répartition des lots entre les différentes wilayas.

Pour rappel, un total de 43.000 têtes de moutons importées de Roumanie et d'Espagne ont été déchargées jusqu'à présent au port d'Oran.

## CONSTANTINE

### Lancement d'une session de formation sur l'élevage ovin au profit de 130 fils d'agriculteurs

Une session de formation sur les techniques d'élevage ovin au profit de 130 fils d'agriculteurs activant dans la wilaya de Constantine, a été lancée mercredi, à l'initiative de la Chambre locale de l'agriculture, a indiqué le secrétaire général de cette chambre, Hicham Bencheikh.

Ce stage théorique et pratique de trois jours, a été pro-

grammé en étroite collaboration avec la commission de l'agriculture, l'hydraulique et les forêts relevant de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a déclaré à l'APS le même responsable.

La formation s'inscrit dans le cadre du programme de

développement et du renforcement des capacités humaines et d'apporter un appui en matière de conseils techniques liés à la conduite d'élevage ovin, a-t-il souligné. Conduite pratique de l'alimentation des ovins, pathologies ovines et mécanismes de prévention, figurent parmi les thèmes qui seront débattus lors des travaux de cette session de forma-

tion, encadrée par des spécialistes en la matière. La session qui se déroule au Centre culturel de la commune de Ben Badis sera sanctionnée par la remise d'attestations de qualification, permettant aux concernés de créer leur propre micro-entreprise spécialisée, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, sous la supervision de la chambre d'agricul-

ture de la wilaya, a indiqué la même source. Il est à rappeler que 204 agriculteurs et leurs fils ainsi que de jeunes porteurs de projets, de différentes communes de la wilaya de Constantine, ont bénéficié depuis le début de l'année en cours de formations similaires, a-t-on appris de la chambre locale d'agriculture.

APS

## LUTTE CONTRE LA DROGUE Un projet de loi radical pour une "tolérance zéro"

Le gouvernement algérien dévoile un avant-projet de loi anti-stupéfiants aux mesures inédites, misant sur la prévention, la répression renforcée et la coopération citoyenne.

Un nouveau cap est sur le point d'être franchi dans la lutte contre les drogues en Algérie.

ABED MEGHIT

Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, a présenté lundi devant l'Assemblée populaire nationale (APN) un avant-projet de loi révisant profondément la législation actuelle, notamment la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004.

Ce texte ambitieux marque un tournant vers une stratégie de "tolérance zéro", mêlant prévention ciblée, sanctions aggravées et participation citoyenne.

### Dépistage dès l'école et recrutement sous contrôle

Au cœur de ce projet, un accent particulier est mis sur la prévention précoce, notamment dans les milieux scolaires.

Des tests de dépistage pourront être effectués dans les établissements éducatifs, sous réserve de l'accord des parents ou du juge des mineurs.

En cas de résultat positif, l'élève sera orienté vers un traitement médical et psychologique, encadré par les autorités judiciaires, sans risque de poursuites.

Cette approche s'étend aussi aux procédures de recrutement dans les secteurs public et privé, avec l'introduction de dépistages obligatoires afin d'assurer un environnement professionnel sain.

### Répression renforcée et peines alourdies

Le projet de loi durcit considérable-



ment l'arsenal répressif contre les trafiquants et les réseaux criminels.

L'utilisation de mineurs, de personnes handicapées ou en cure de désintoxication dans des activités liées à la drogue sera désormais passible de 20 à 30 ans de réclusion criminelle, avec des peines alourdies si les faits se déroulent à proximité de lieux sensibles (écoles, hôpitaux...).

Dans les cas les plus graves, notamment en cas de décès lié à la drogue ou de crime organisé transnational —, la peine de mort pourra être prononcée, marquant ainsi une volonté assumée de sévérité extrême.

### Encouragement à la dénonciation et traque financière

Pour renforcer l'efficacité des enquêtes, le projet introduit un système de récompenses pour les lan-

ceurs d'alerte.

Toute personne fournissant des informations permettant l'identification ou l'arrestation de trafiquants pourra recevoir un intéressement pécuniaire ou autre.

Par ailleurs, les services de sécurité seront habilités à mener des enquêtes financières parallèles, pour identifier les circuits de blanchiment d'argent liés au trafic de stupéfiants.

### Sanctions contre les étrangers et déchéance de nationalité

Autre mesure phare : un étranger reconnu coupable d'un des crimes prévus par la loi pourra être interdit définitivement de séjour sur le territoire national.

Dans certains cas extrêmes, une déchéance de la nationalité algérienne pourra même être envisagée.

## SKIKDA

### Apparition d'un phoque sur une plage de la wilaya

Un phoque a été observé sur la plage de Khraïef dans la commune de Kheneg Mayoun, dans wilaya de Skikda, a-t-on appris mercredi auprès des services de la protection civile et d'un vétérinaire.

Selon la même source, les éléments de l'unité secondaire de la protection civile d'Ouled Attia sont intervenus pour une opération de reconnaissance de la présence d'un phoque sur la plage de Khraïef dans la commune de Kheneg Mayoun.

De son côté, Mohamed Zaouali, médecin vétérinaire à Kheneg Mayoun, a précisé à l'APS que la présence d'un phoque sur cette plage a été signalé par des pêcheurs suite à quoi il a été procédé au déplacement sur site. Les observations



préliminaires ont montré qu'il s'agit d'une femelle phoque en très bonne santé qui entre en mer puis regagne la plage, a ajouté la même source, précisant que son apparition sur la plage de Khraïef "est un cas très rare" car cet animal vit dans les zones froides et les

océans et son apparition en Méditerranée est rare.

Chercheuse au Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture de Bou Ismail (Tipasa), Souad Lemouti, qui s'est rendue en compagnie d'une équipe sur cette plage pour obser-

ver ce phoque et tenter d'identifier son territoire d'origine, a estimé que sa présence en mer Méditerranée est "un cas rare" car ce mammifère marin vit en pôle Nord.

Elle a également assuré que son équipe restera sur la plage de Khraïef le plus longtemps possible dans l'attente de la réapparition de ce phoque pour recueillir davantage d'information et analyser son acide nucléique. Ce mammifère marin de l'espèce des phocides vit généralement dans les eaux froides, notamment les zones polaires et les océans du Nord.

Son corps à la morphologie hydrodynamique est recouvert d'une épaisse couche de graisse qui préserve sa température intérieure.



## SÉISME EN BIRMANIE

### Plus de 3,5 millions de travailleurs potentiellement affectés (OIT)

Plus de 3,5 millions de travailleurs ont potentiellement été affectés par le tremblement de terre de fin mars dernier, en Birmanie, dans lequel plus de 3.700 personnes ont péri, selon une nouvelle étude de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

L'étude met en lumière l'impact dévastateur du récent séisme de magnitude 7,7, sur les travailleurs en Birmanie, et dont l'épicentre se trouvait près de Mandalay, la deuxième ville du pays, révélant que plus de 3,5 millions de travailleurs employés dans la zone touchée par le tremblement de terre, "sont confrontés à des pertes de revenus potentielles de 36,8 millions de dollars US par jour", (soit 9,6 milliards de dollars par an), si ces travailleurs ne sont pas en mesure de travailler ou de trouver un emploi de qualité ailleurs. L'OIT appelle donc, à "un soutien urgent" pour restaurer les emplois et les moyens de subsistance. L'étude s'est appuyée sur des données satellitaires combinées à des données d'enquête sur



la main-d'œuvre pour fournir un premier aperçu de la situation dans la zone

touchée. Face à cette situation, le rapport appelle à des mesures immédiates

pour soutenir le rétablissement des moyens de subsistance.

## JAPON

### Un avion militaire s'écrase avec deux personnes à bord

Un avion d'entraînement militaire japonais s'est écrasé peu après le décollage, et est probablement tombé dans un lac, avec deux personnes à bord, ont déclaré les autorités nippones hier.

"Nous avons été informés qu'un avion T-4 appartenant à la Force aérienne d'autodéfense s'est écrasé immédiatement après son décollage de la base aérienne de Komaki", dans

le centre du Japon, a déclaré le porte-parole du gouvernement Yoshimasa Hayashi.

L'avion, un T-4, utilisé uniquement pour les entraînements des pilotes, se trouve au nord de Nagoya, selon différents médias dont la chaîne publique NHK. "Il n'y a aucune trace de l'avion pour le moment.

On nous a dit qu'un survol aérien par un hélicoptère a repéré un endroit

où de l'huile flottait à la surface du lac", a déclaré aux médias un responsable local des pompiers, Hajime Nakamura.

Des images aériennes du lac diffusées par NHK montrent une nappe d'huile à la surface du plan d'eau, parsemée de débris. Juste après 15H00 (06H00 GMT), les pompiers ont reçu un appel disant qu'un avion semblait s'être écrasé dans le lac.

## ILES TONGA

### Un séisme de magnitude 6,4

Un tremblement de terre de magnitude 6,4 a été ressenti à 137km à l'ouest de Neiafu, aux îles Tonga, hier, a déclaré l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis

(USGS). L'épicentre de ce séisme, qui s'est produit à 17H15 heure locale (04H15 GMT) et survenu à une profondeur de 243,1km, a été initialement localisé par 18,720 degrés de latitude

sud et 175,283 degrés de longitude ouest, selon l'USGS. Aucune victime ni dégâts n'ont été signalés dans l'immédiat. Aucune alerte au tsumani n'a immédiatement été émise

à la suite du séisme. Les pays insulaires du Pacifique tels que Fidji, Tonga et Vanuatu se trouvent sur la "Ceinture de feu" du Pacifique, une zone sismiquement active.

## GRÈCE

### Un séisme de magnitude 6,1 frappe au large

Un séisme de magnitude 6,1 a frappé la Grèce tôt hier matin avec un épicentre situé en mer à 15 km de l'île de Kassos, en mer Egée méridionale,

selon l'Institut américain de géophysique (USGS). Le tremblement de terre s'est produit à une profondeur de 78 kilomètres vers 1H51 locales

(22H51 GMT mardi). Aucune information à ce stade n'était disponible concernant d'éventuels victimes ou dégâts.

## TCHAD

### Un crash d'avion fait deux morts à proximité du Parc national de Zakouma

Deux personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un avion, mercredi, à proximité du Parc national de Zakouma, au Tchad, a indiqué l'Autorité de l'aviation civile tchadienne.

L'accident impliquait un avion de type "Savannah S" appartenant à l'African Parks Network, a précisé la même source.

L'appareil était en mission de surveillance aérienne des rhinocéros dans la région de Zakouma, et à bord se trouvaient un pilote sud-africain et un fonctionnaire du ministère tchadien de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, a-t-elle ajouté.

L'appareil est arrivé à proximité du village de Goz Djarat, où une mission de surveillance était en cours. Des gardes en poste ont signalé par la suite la chute de l'avion aux abords du village. Les deux occupants ont perdu la vie dans ce tragique accident, a expliqué l'autorité.



## INDE

### 21 personnes mortes après avoir consommé de l'alcool frelaté

Au moins 21 personnes sont décédées et dix autres ont été hospitalisées après avoir récemment consommé de l'alcool frelaté dans l'Etat du Pendjab, dans le nord de l'Inde, a déclaré la police. Selon la police, neuf personnes, dont le fournisseur et le cerveau présumé de l'opération, ont été placées en détention dans le cadre de la vente d'alcool frelaté et des décès qu'elle a provoqués.

Le gouvernement local a suspendu quatre responsables pour avoir manqué à leur devoir, et des enquêtes départementales ont été ouvertes à l'encontre des délinquants. Un officier supérieur de la police a indiqué que les personnes arrêtées s'étaient procurées du méthanol en ligne et l'avaient ensuite dilué avant de le remettre à des distributeurs qui s'étaient chargés de le revendre par packs à des victimes crédules. Des équipes médicales ont été déployées dans les villages touchés où elles ont fait du porte-à-porte pour examiner les victimes potentielles et les enjoindre de se rendre à l'hôpital.

Les enquêtes préliminaires ont révélé que les victimes avaient consommé dimanche soir de l'alcool d'une unique source, les premiers décès ayant été signalés lundi. En 2020, l'alcool frelaté avait déjà coûté la vie à plus de 120 personnes dans cet Etat.

## ESPAGNE

### Près de 80.000 personnes confinées après un incendie dans un hangar de produits chimiques

Près de 80.000 personnes ont été appelées à rester dans leurs maisons, mercredi, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un hangar contenant des produits chimiques dans une zone industrielle près de Séville, dans le sud de l'Espagne, ont indiqué les autorités locales.

Les services d'urgence ont reçu l'alerte quand des riverains ont signalé un énorme nuage noir provenant d'une usine dans la zone industrielle "La Red", à Alcalá de Guadaira, une ville de près de 77.000 habitants située à quelques 15 kms de Séville, précise un communiqué des secours.

Les secours ont ordonné l'évacuation préventive de la zone industrielle, sans qu'il y ait de blessés connus à ce stade, poursuit la même source.

"Il est recommandé à la population environnante de fermer les portes et les fenêtres pour éviter que la fumée n'entre, ainsi que d'éviter de s'approcher et de rester à la maison", ont souligné les secours.

Il s'agit du deuxième incident de ce type en quelques jours en Espagne. Samedi, environ 160.000 personnes ont été confinées en Catalogne, dans le nord-est du pays, en raison d'un nuage toxique de chlore provoqué par un incendie dans un dépôt industriel stockant des produits pour piscine.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ Rencontre sur la promotion des urgences médico-chirurgicales

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé, mardi à Alger, une rencontre ayant regroupé les responsables des établissements hospitaliers universitaires et de proximité, des experts et des directeurs de la santé et de la population de différentes wilayas, laquelle a été consacrée à l'examen des moyens de "renforcement et de développement des urgences médico-chirurgicales".

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saihi a affirmé que cette rencontre visait "l'élaboration d'un programme de restructuration des services d'urgences médico-chirurgicales, qui s'inscrit dans le cadre du plan de prise en charge du patient", ajoutant que la présence d'experts à cette rencontre permettrait de présenter des "solutions applicables sur le terrain, à même de renforcer et de promouvoir les urgences médico-chirurgicales, étant un élément clé pour le plan de prise en charge du patient".

Mettant en avant l'importance du "programme de restructuration des services des urgences médico-chirurgicales" pour la prise en charge médicale des cas urgents, le ministre a insisté sur "le renforcement des ressources humaines et la formation des médecins et des infirmiers spécialisés en médecine et chirurgie d'urgence, outre le renforcement des urgences par les équipements et le matériel nécessaires".

Pour sa part, la sous-directrice chargée des urgences au ministère de la Santé, Dr. Souhila Lellou, a précisé qu'un travail était en cours avec un comité d'experts afin de "déterminer toutes les procédures et axes stratégiques du programme de restructuration des urgences".

## KHENCHELA Mise en service d'une polyclinique dans la commune de Khirène

Une polyclinique vient d'être mise en service dans la commune de Khirène, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la santé et de la population, Zineddine El Okbi.

Le même responsable a précisé que cette polyclinique entrée en exploitation au début de la semaine en cours assure des consultations médicales générales et spécialisées en pédiatrie, gynécologie et médecine dentaire en plus de la vaccination, des examens radiologiques et autres prestations paramédicales (injections, changement de pansement et mesure de tension artérielle).

Cette structure a été réalisée en 24 mois pour une enveloppe financière de 100 millions DA en plus de 25 millions DA pour son équipement, a ajouté le même responsable.

Depuis le début 2025, une polyclinique a été mise en service dans la commune d'El Mehmel et les travaux sont en cours pour la réalisation et l'extension des deux polycliniques des communes de Babar et d'Ain Touila, a rappelé le directeur de la santé.

APS

## SAÏDA Ouverture d'un service de neurochirurgie à l'hôpital "Ahmed Medeghri"

L'Etablissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" de Saïda s'est renforcé par l'ouverture d'un service spécialisé en neurochirurgie, selon le directeur de cet hôpital, M. Abdelkader Mersali.



Ce nouveau service, ouvert après l'aménagement de l'ancien site des urgences médicales - désormais transféré vers un nouveau local en dehors de l'hôpital "Ahmed Medeghri" - permet de réaliser des consultations médicales et des interventions chirurgicales en neurochirurgie pour adultes et enfants, a précisé le responsable.

Cette unité a été équipée de l'ensemble du matériel médical nécessaire à cette spécialité, ce qui

contribue à améliorer la qualité des services médicaux offerts aux patients de la wilaya de Saïda et d'autres régions, selon la même source.

Il est à noter que ce service a réouvert, la semaine dernière, 30 interventions chirurgicales réussies en neurochirurgie pédiatrique, dans le cadre de journées chirurgicales organisées par l'Etablissement hospitalier "Ahmed Medeghri".

Par ailleurs, le même hôpital a récemment été renforcé par deux nou-

veaux appareils d'imagerie : une IRM (imagerie par résonance magnétique) et un scanner, désormais opérationnels, ajoute M. Mersali.

Ces appareils ont été installés au niveau du service de radiologie et d'imagerie médicale, qui était auparavant destiné aux patients atteints d'insuffisance rénale et à la dialyse, avant d'être transféré vers un nouveau site au sein du même établissement de santé, précise la même source.

## BLIDA De nouveaux équipements médicaux au profit de plusieurs établissements de santé



Des établissements de santé de la wilaya de Blida ont bénéficié de nouveaux équipements médicaux, a-t-on appris, mercredi, auprès des Services de la wilaya. La dotation de nombreux hôpitaux, centres de soins et polycliniques d'équipements médicaux a permis une amélioration de la prise en charge des malades, en plus de proposer de nouveaux services médicaux, a-t-on indiqué de même source.

L'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer, relevant

du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Frantz Fanon", qui accueille des malades de plusieurs wilayas, a été renforcé, à ce titre, par un appareil de mammographie numérique avec unités intégrées de biopsie. Le service de cytologie et d'histologie du même hôpital a également été doté de nouveaux dispositifs relatifs à la biologie moléculaire. Par ailleurs, les services de chirurgie générale et de gynécologie-obstétrique de l'hôpital "Hassiba Benbouali", accueillant aussi des malades

de wilayas voisines, ont été dotés de nouveaux équipements médicaux.

Toujours au titre des efforts visant à promouvoir les services de santé à Blida, l'établissement hospitalier spécialisé dans la greffe d'organes et de tissus a été renforcé par de nouveaux équipements médicaux destinés aux salles de réanimation et au service d'analyses en laboratoire, selon la même source.

Dans le cadre du programme d'acquisition de 40 ambulances, lancé en 2024 pour combler le déficit en-

registré en la matière, le secteur a dernièrement été renforcé par 14 ambulances médicalisées, qui s'ajoutent aux huit (8) ambulances réceptionnées par les établissements de santé l'année dernière. L'opération se poursuivra avec la distribution de 18 autres ambulances.

En outre, plusieurs salles de soins de la wilaya ont bénéficié de travaux de réhabilitation et de rénovation en vue d'améliorer les conditions d'accueil des malades, selon la même source.



## PALESTINE

## Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 52.928 martyrs et 119.846 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.928 martyrs et 119.846 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 20 martyrs et 125 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont précisé que 2.799 Palestiniens sont tombés en martyrs et 7.805 autres ont été

blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15

mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

### Bombardements sionistes d'un hôpital à Ghaza: au moins 28 martyrs (nouveau bilan)

Au moins 28 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, mardi, dans le bombardement par les forces d'occupation sionistes de l'hôpital européen à Khan Younis, au sud de la bande de Ghaza, selon un nouveau bilan. "Un nouveau bilan fait état de 28 martyrs et plusieurs blessés suite au bombardement par l'occupation (sioniste) des abords et de la cour de l'hôpital européen à Khan Younes", a déclaré le

porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal dans un nouveau bilan. "Selon les témoignages des habitants et des voisins, plus de 20 personnes sont encore portées disparues à l'intérieur de la maison de la famille al-Afghani", proche de l'hôpital, a-t-il précisé, ajoutant que les forces sionistes ont effectué neuf frappes aériennes.

Un précédent bilan faisait état de 6 martyrs et 40 blessés.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression

le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Les agressions sionistes contre la bande de Ghaza ont fait 2.780 martyrs et 7.680 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.908 martyrs et 119.721 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes.

### Ghaza : "Médecins du monde" alerte sur une "malnutrition aiguë", notamment chez les enfants

L'ONG "Médecins du monde" a alerté sur la "malnutrition aiguë" que subissent les populations palestiniennes de la bande de Ghaza, en raison du siège total imposé par l'occupation sioniste qui empêche l'aide humanitaire d'entrer dans l'enclave palestinienne.

Dans un nouveau rapport, l'organisation qui suit régulièrement l'état de santé des milliers d'enfants et femmes enceintes ou allaitantes dans les territoires palestiniens, souligne que le constat est sans appel : "le manque de nourriture, d'eau et de matériel médical menace dangereusement la survie des Palestiniens".

Près d'un bébé de moins d'un an sur quatre a été identifié par Médecins du monde comme souffrant de malnutrition aiguë, tout comme 19 % des femmes enceintes et allaitantes. Ces chiffres sont en augmentation constante depuis le début de l'agression sioniste génocidaire

contre l'enclave palestinienne.

Sur place, la situation est intenable et l'association accueille des familles désœuvrées. Une infirmière, basée dans le centre de santé d'Al Balar à Deir Al Bahlah, témoigne sa rencontre avec une petite fille de 4 ans : "ses cheveux tombaient par touffes, laissant son cuir chevelu presque nu. Avec son apparence frêle, elle ressemblait à une personne âgée ayant subi une chimiothérapie".

"Cette scène fut choquante et douloureuse, pas seulement pour moi, mais aussi pour sa mère, qui assistait impuissante à la détérioration de l'état de santé de sa fille", a-t-elle affirmé.

Pour Médecins du monde, cette crise est la conséquence de plusieurs facteurs liés à l'agression sioniste sur Ghaza, notamment au blocus imposé sur l'enclave, où aucune aide humanitaire n'est autorisée à y entrer depuis plusieurs mois maintenant, créant une pénurie

de nourriture, mais aussi de matériel de santé et d'hygiène.

A cela s'ajoute les agressions armées contre les infrastructures palestiniennes de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que les déplacements forcés de population au gré des offensives sionistes.

Les pénuries et détérioration des conditions d'hygiène ont pour conséquence directe le "manque de nutriments vitaux" pour les enfants palestiniens, ainsi que l'exposition à de nombreuses maladies contagieuses, relève cette ONG, soulignant que le stress, l'effort physique, et les traumatismes constants sont des facteurs qui aggravent les symptômes de malnutrition.

Face à l'inaction mondiale, Médecins du monde alerte sur "l'instrumentation de l'aide humanitaire" et demande des actions concrètes des dirigeants mondiaux face aux violations du droit international.

APS

## ANGOLA

## Plus de 20.000 cas de choléra depuis janvier (ministère)



Plus de 20.000 cas confirmés de choléra ont été enregistrés en Angola depuis janvier dans le cadre d'une épidémie qui a déjà tué plus de 600 personnes, a déclaré mardi le ministère de la Santé.

"Depuis le début de l'épidémie, un total cumulé de 20.050 cas a été rapporté", a déclaré le ministère dans son rapport de situation quotidien, avec 612 décès, 233 cas confirmés et trois décès ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures. Environ un tiers des cas ont été recensés dans la province de Luanda, la capitale.

Les personnes touchées sont âgées de deux à cent ans, selon le ministère. Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'Angola est confronté depuis des décennies à des épidémies récurrentes de choléra, qui atteignent leur paroxysme pendant la saison des pluies. Le premier cas de cette année a été signalé début janvier et la maladie s'est rapidement propagée à la plupart des 21 provinces du pays.

## SIERRA LEONE

## Plus de 2.000 cas de Mpox recensés, dont 11 décès depuis janvier (autorités)



Le nombre de cas de Mpox recensés en Sierra Leone depuis le début de l'année a atteint 2.045 cas, dont onze personnes décédées après avoir contracté le virus, indique mardi un bilan publié par le ministère de la Santé.

Pas moins de 165 nouveaux cas ont été recensés sur la seule journée de dimanche, a souligné le ministère.

Début mai, les autorités sanitaires avaient fait état de neuf morts et 1.140 cas recensés dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

"Nous avons un problème national sur les bras, la situation relative au Mpox", a déclaré le ministre sierra-léonais de la Santé, Austin Demby, lors d'une séance au Parlement.

"La Sierra Leone est un pays très résilient qui a connu des temps difficiles.

Nous avons eu Ebola, nous avons géré le Covid-19 et maintenant nous avons le Mpox (...) Nous allons y faire face", a-t-il poursuivi.

Selon lui, le nombre de cas augmente "graduellement" depuis le mois de janvier dans le pays et tous les districts ont enregistré des cas.

En réponse à l'augmentation des cas de Mpox, le gouvernement a ouvert en février quatre centres de traitement dans la capitale Freetown pour améliorer la prise en charge des patients.

Le Mpox, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules.

Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains.

Elle a commencé en 2022 à s'étendre dans le reste du monde, notamment dans des pays développés où le virus n'avait jamais circulé.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour cette épidémie.

# PLASTIQUES TOXIQUES

## Quels effets sur la santé ?

*Après 70 ans d'utilisation effrénée, le plastique n'a plus rien de fantastique. Il est même devenu une menace pour notre santé car nous mangeons et respirons des microparticules de plastique tout au long de notre vie.*

Les plastiques sont présents partout dans la maison : dans le revêtement de certaines poêles antiadhésives, dans des cosmétiques, des vêtements et la plupart des jouets pour enfants... et ces plastiques nous intoxiquent peu à peu. Nous mangeons et nous respirons des microparticules de plastique tout au long de notre vie.

A quels dangers cela nous expose-t-il ? C'est la question à laquelle les invités de la prochaine émission de Marine Carrère d'Encausse, Enquête de santé, tenteront de répondre demain mardi 2 février à 20h30 sur France 5. Un documentaire, "Plastique, la menace toxique", réalisé par Ludvine Favrel sera suivi d'un débat animé par Marina Carrère-d'Encausse.

### PLUS AUCUN ENDROIT N'EST ÉPARGNÉ

Les plastiques contaminent l'air que nous respirons. Car on a beau les recycler, les brûler ou les enfouir au fond des décharges, ils ne disparaissent jamais vraiment. Chaque fragment de plastique fabriqué depuis un siècle existe encore aujourd'hui, sous une forme ou une autre. Chaque minute, l'équivalent d'un camion-poubelle rempli de déchets plastiques se déverse dans les océans.

Au fil du temps, ces plastiques se décomposent en milliards de particules microscopiques qui contami-



nent la chaîne alimentaire et se retrouvent dans nos assiettes quand nous consommons des poissons et des fruits de mer. Portés par le vent, ces fragments, chargés de polluants, peuvent aussi s'infiltrer dans les poumons à chaque inspiration. Plus aucun endroit n'est épargné. Dans les massifs des Pyrénées, les dépôts de microparticules sont aussi élevés

qu'à Paris ou dans certaines métropoles chinoises.

### COMMENT LIMITER LES EFFETS SUR NOTRE SANTÉ ?

On déballe vite les aliments. Certains composés présents dans les emballages en plastique et en carton peuvent migrer dans les aliments, en particulier quand ceux-ci sont gras

(le pire étant donc l'huile en bouteille plastique). En juin dernier, des chercheurs de l'université de Bretagne-Sud, à Lorient, publiaient une étude montrant que la viande en barquette était contaminée par des microparticules de polystyrène extrudé. On privilégie les produits bruts non emballés et on consomme rapidement les produits emballés, car plus

le temps de stockage est long, plus il y a un risque de migration.

On ne chauffe pas les aliments dans contenant en plastique. Même s'il est indiqué sur l'étiquette qu'on peut le faire, car la chaleur favorise la migration. "Un yaourt dans un pot en plastique, ça ne pose pas trop de problèmes, car le temps de contact entre l'aliment et le contenant est court, et la température est froide", observe le Dr Laurent Chevallier, nutritionniste, attaché au CHU de Montpellier, auteur de Le Livre antitoxique, éd. Fayard. En revanche, quand on chauffe, cela favorise la migration des composés du plastique dans les aliments.

Pour stocker, on choisit des contenants en verre. Le plastique peut renfermer des composés (bisphénols, phthalates) classés perturbateurs endocriniens. "Le bisphénol A a été interdit dans les contenants alimentaires en 2015, mais il a été remplacé par d'autres bisphénols (S, F) probablement tout aussi problématiques, car de structure proche", dénonce le Dr Chevallier. De même, on ne stocke pas les bouteilles en plastique (d'eau, de jus) près d'une source de chaleur (rayon du soleil, chauffage, fourneaux).

Bonne nouvelle, la loi Egalim prévoit l'interdiction d'ici à 2025 des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique.

### Le bisphénol A reconnu substance extrêmement préoccupante

Le bisphénol A (BPA) vient d'être inscrit sur la liste de l'Agence européenne des substances chimiques comme "substance extrêmement préoccupante". L'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a soumis en février 2017 auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) une proposition de classement du bisphénol A (BPA) comme substance extrêmement préoccupante en raison de ses propriétés de "perturbateur endocrinien". Cette proposition vient d'être adoptée par l'ECHA, ce qui aura pour conséquences d'obliger les industriels de "notifier à l'ECHA la présence de la substance dans les articles fabriqués aux articles fabriqués ou importés et d'informer l'acquéreur d'un article de la présence de BPA".

### UTILISÉ DANS AU MOINS 60 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le bisphénol A est une substance chimique de synthèse utilisée depuis plus de 50 ans notamment dans l'industrie du plastique. L'Anses a identifié près d'une soixantaine de secteurs d'activité potentiellement utilisateurs de cette substance en France. Pour réduire l'exposition à ce perturbateur endocrinien, le bisphénol A est interdit depuis le 1er janvier 2015 dans les contenants alimentaires. L'inscription du BPA sur la liste des substances extrêmement préoccupantes ouvre la possibilité d'en limiter l'usage, en conditionnant son utilisation à l'octroi d'une autorisation temporaire et renouvelable.

En septembre 2017

## Après le bisphénol A, le bisphénol S inquiète

*Utilisé comme substitut au bisphénol A, le bisphénol S utilisé dans la fabrication des biberons, tickets de caisse, ou boîtes de conserve ne serait lui aussi pas anodin pour l'organisme, selon de récents travaux.*

En 2012, l'Union européenne proscrivait l'utilisation du bisphénol A (BPA) dans les biberons en plastique. En 2017, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) le classait comme "substance extrêmement préoccupante". Depuis, le produit a été délaissé au profit du bisphénol S (BPS). Mais il semblerait que ce substitut soit encore plus nocif que son prédécesseur, soupçonné des chercheurs de l'école nationale vétérinaire de Toulouse, du laboratoire Toxalim ainsi que des universités de Montréal (Canada) et de Londres (Royaume-Uni). Leurs recherches, publiées dans la revue Environmental Health Perspectives ce mercredi 17 juin, indiquent que le bisphénol S (ingéré par voie orale) se maintiendrait trois fois et demie plus longtemps et à des concentrations plus élevées dans l'organisme des porcelets que le bisphénol A. La substance aurait ainsi les mêmes effets qu'un perturbateur endocrinien.

### DES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Aujourd'hui, le bisphénol S est utilisé dans la fabrication des papiers thermiques (tickets de caisse), des journaux, de certains emballages plastiques, mais aussi des canettes et des boîtes de conserve. Sa dangerosité serait effective lorsque la nourriture aurait été contaminée par le BPS présent dans les contenants. Il reste le seul composant de la famille des



bisphénols à pouvoir être utilisée en France dans les produits alimentaires. "Le remplacement du BPA par le BPS pourrait conduire à augmenter l'exposition de l'homme à un composé hormonalement actif", expliquent ainsi les scientifiques dans leur étude. Mais celle-ci ne s'est pour l'instant intéressée

qu'aux taux d'exposition, et non à ses effets sur l'organisme. Les chercheurs assurent ainsi que "les données toxicologiques" sont encore insuffisantes pour évaluer le danger associé. "Ces résultats soulignent l'importance de l'estimation de l'exposition (...) du risque pour la santé humaine liée à la substitution

de substances préoccupantes", conclut-ils toutefois. En 2015, une étude américaine pointait déjà les risques potentiels du bisphénol S. En septembre dernier, d'autres recherches ont également montré que le produit perturbe la fertilité des rongeurs et augmente le risque de cancer.

## MICROPLASTIQUES DANS LES BIBERONS

### Comment limiter les risques ?

Selon une étude publiée dans la revue Nature Food, un bébé avale chaque jour en moyenne plus d'un million de microparticules de plastique détachées de son biberon.

Souvenez-vous, la France avait interdit en 2010, la fabrication et la commercialisation des biberons contenant du bisphénol A, une substance chimique classée "perturbateur endocrinien". Aujourd'hui, les biberons en plastique sont souvent en polypropylène, mais sont-ils sans danger ?

Les auteurs de l'étude parue dans la revue Nature Food ce 19 octobre ont exposé chacun des modèles les plus vendus de biberons en polypropylène à la procédure de préparation recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé : stérilisation du biberon et eau chauffée à 70°C pour éliminer d'éventuelles bactéries dangereuses puis agitation de la poudre une fois dans le biberon. Conclusion : certains biberons libèrent jusqu'à 16 millions de microparticules par litre. La température du lait et l'étape d'agitation joueraient un rôle important dans la diffusion de ces microparticules. Selon une estimation des chercheurs, un bébé de 12 mois avalerait ainsi chaque jour en moyenne 1,5 million de



qu'ils ne connaissent pas l'impact de ces microparticules sur la santé. "La dernière chose que nous voulons est d'alarmer excessivement les parents, d'autant plus que nous n'avons pas suffisamment

d'informations sur les conséquences potentielles des microparticules sur la santé des bébés", commente l'un des auteurs, John Boland.

### COMMENT RÉDUIRE L'INGESTION DE PARTICULES DANGEREUSES ?

Dans le doute, les chercheurs listent une série de recommandations à destination des parents.

Rincer les biberons trois fois à l'eau stérilisée froide après stérilisation. Préparer la poudre de lait dans un récipient autre que du plastique avant de verser le liquide refroidi dans le biberon ne pas trop secouer le biberon ne pas le mettre au micro-ondes ne pas utiliser de bouilloire électrique en plastique pour faire chauffer l'eau. Ce n'est pas la dernière étude qui montre la contamination de l'alimentation par les microparticules. "Un être humain ingère en moyenne 5 grammes de plastique chaque semaine, soit l'équivalent du poids d'une carte de crédit", avait conclu en 2019 un rapport commandé par l'ONG WWF.

L'étude ne s'est pas penchée sur les biberons en verre. Certes, ils sont plus lourds et cassables mais ils ne libèrent pas de particules nocives !

## Les jouets d'occasion en plastique peuvent être dangereux pour les enfants

Une nouvelle étude britannique montre que les vieux jouets d'occasion en plastique peuvent contenir des concentrations élevées de certaines substances chimiques. Une exposition prolongée à ces éléments peut être potentiellement toxique pour les enfants.

Récupérer les vieux jouets de ses frères et sœurs ou en dénicher dans les brocantes semble être une alternative attrayante, mais des chercheurs de l'université de Plymouth, en Angleterre, ont montré que les jouets d'occasion peuvent présenter des risques pour la santé des enfants. En effet, ils ne répondraient pas aux normes de sécurité internationales les plus récentes. Les résultats de cette étude sont parus dans la revue Environmental Science and Technology. Les scien-

tifiques ont analysé, par spectrométrie de fluorescence, 200 jouets en plastique récupérés dans des maisons, des crèches et des magasins de charité à travers le sud-ouest de l'Angleterre. Petites voitures, trains, briques de constructions, puzzles... Tous avaient une taille permettant d'être facilement manœuvrés par de jeunes enfants.

### LES SUBSTANCES SONT LIBÉRÉES LORS DE L'INGESTION

Les analyses ont révélé la présence de substances chimiques, dont des métaux lourds, comme l'antimoine, le baryum, le brome, le cadmium, le chrome, le plomb ou encore le sélénium. Sur une longue période, ces substances sont toxiques pour les enfants, même en



très faible quantité. Les chercheurs ont aussi simulé le processus de digestion en plongeant les jouets dans de l'acide chlorhydrique dilué. Certains ont libéré des quantités de brome, cadmium ou plomb, supérieures aux limites fixées par la directive du Conseil européen sur la sécurité du jouet.

Alors que ces dernières années l'industrie du plastique a pris des mesures pour éliminer ces éléments des nouveaux jouets, les jouets d'occasion n'en sont eux, pas débarrassés. Selon les auteurs de l'étude, il est important que les consommateurs prennent conscience des risques potentiels associés à ces vieux plastiques afin de limiter la création d'un « héritage de contamination chimique pour les jeunes enfants ».



## MALI

## L'abrogation de la Charte des partis par les putschistes constitue un "coup d'Etat juridique" et une "forfaiture politique" (ex-ministre)

L'avocat malien et ancien ministre de la Justice, Mamadou Ismaïla Konaté a qualifié l'abrogation de la Charte des partis politiques par les putschistes au pouvoir au Mali de "coup d'Etat juridique" et de "forfaiture politique", soulignant que cette mesure a signé l'acte de décès du pluralisme politique dans le pays.

Le texte supprimant la Charte des partis a été voté lundi par le Conseil national de transition (CNT), dont les membres ont été nommés par les militaires putschistes arrivés au pouvoir après deux coups d'Etat en 2020 puis en 2021.

"Ce 12 mai 2025, le CNT a franchi un seuil dangereux. En abrogeant la Charte des partis politiques et la loi portant statut de l'opposition, il ne s'est pas contenté de voter une réforme : il a signé l'acte de décès du pluralisme politique au Mali", a écrit Mamadou Ismaïla Konaté dans une contribution dans laquelle il a dénoncé avec verve la décision des putschistes au pouvoir au Mali.

"Ce n'est pas une réforme, c'est un rapt", s'est-il indigné, relevant que "l'abrogation brutale, à main armée législative, de ces textes fondateurs de la démocratie malienne constitue un véritable coup d'Etat juridique".

Loin d'un ajustement législatif, cette manœuvre, poursuit l'ancien ministre malien, "est une opération de mise au pas (et) une tentative de démolition systématique des contre-pouvoirs poli-

tiques". Par ailleurs, Mamadou Ismaïla Konaté a battu en brèche l'argument des autorités putschistes selon lequel l'abrogation de la Charte des partis "ne met pas en cause l'existence des formations politiques".

"Ce n'est pas une transition, c'est une trahison. Et que l'on ne s'y trompe pas : l'argument d'un nouveau texte à venir ne tient pas. Il ne s'agit nullement d'un processus de remplacement législatif car aucun calendrier, aucune concertation, aucun projet n'ont été sérieusement partagés", a-t-il expliqué. Et d'ajouter : "L'abrogation n'est suivie d'aucune création immédiate."

C'est un vide juridique volontaire, organisé, stratégique. La soldatesque, par cette démarche lugubre, entend prendre la main sur le jeu politique, encadrer à sa guise la participation des partis, décider seule du contenu, du contenant et des limites du champ démocratique".

"Peut-on raser la tête d'un homme en son absence ? A-t-on jamais vu une loi portant statut des militaires sans que ceux-ci ne soient consultés ?", s'est-il notamment interrogé, dénonçant le fait

que "la démocratie devient uniforme, sous l'œil du soldat et la menace de la baïonnette".

Rappelant que la Constitution au Mali reconnaît expressément la liberté d'association, le droit au pluralisme et l'existence légale d'une opposition, l'ancien ministre a souligné qu'en foulant ces principes, ceux qui ont soutenu la décision des putschistes ont "commis un acte d'une gravité extrême".

"A ceux qui s'en félicitent, vous célébrez une mutilation du droit. A ceux qui s'apprêtent à promulguer ce texte, vous endossez la responsabilité d'un attentat à la Constitution", a-t-il entre autres dénoncé. Selon Mamadou Ismaïla Konaté, "la démocratie militaire est un oxymore".

"Elle n'ouvre pas le débat, elle ferme la porte. Elle n'élargit pas les libertés, elle resserre les chaînes", a-t-il soutenu, soulignant que le peuple "n'est pas dupe". "En démocratie, toute décision engage une responsabilité. Et tout attentat à la Constitution appelle un jugement. Celui du droit. Celui du peuple. Et, inévitablement, celui de l'Histoire", a-t-il conclu.

## Des voix critiques de la transition font l'objet d'enlèvement et d'agression par les putschistes

Plusieurs cas d'enlèvements et d'agressions d'hommes politiques, opposés aux autorités militaires de transition au Mali, ont eu lieu au cours de ces dernières 48 heures alors que le pays est secoué par un mouvement de contestation inédit qui réclame notamment le retour à l'ordre constitutionnel à Bamako.

A l'origine de la crise que traverse le Mali, la décision prise mercredi par les autorités militaires en place de suspendre toutes les activités politiques dans le pays et d'octroyer un mandat présidentiel de cinq ans sans élections au président de la transition, le général Assimi Goïta.

Et pour couper le mouvement de contestation et étouffer toute voix dissidente, le régime putschiste a eu recours ces derniers jours à des enlèvements et des agressions d'hommes politiques, rapportent plusieurs médias.

Ces sources citent notamment El-Bachir Thiam, jeune militant du parti Yellama, enlevé jeudi à Kati, ville-garnison

proche de Bamako et fief des militaires au pouvoir. Ce dernier avait organisé mercredi peu avant la suspension des activités politiques dans le pays, une réunion avec des femmes de Kati sur le respect des droits et de la Constitution au cours de laquelle il a dénoncé ce qu'il appelle une "Transition infinie".

Le même jour, c'est Alhassane Abba, secrétaire général du parti Codem et vice-président de la coalition d'opposition Jigiyi Kura-Espérance nouvelle, qui a été enlevé à son domicile à Bamako.

L'ancien député de Goundam (région de Tombouctou) est réputé pour son franc-parler. Il fait partie des rares figures politiques à avoir continué de plaider régulièrement pour le retour à l'ordre constitutionnel dans les médias maliens.

L'enlèvement de ces deux hommes politiques a été rapporté également par l'ONG Human Rights Watch (HRW) qui a dénoncé "la disparition de deux opposants" qui, selon elle, font partie des for-

mations politiques qui tentent depuis plusieurs semaines de faire entendre leur voix face à la junte d'Assimi Goïta.

En outre, deux autres tentatives d'enlèvements ont eu lieu vendredi, jour où était prévu un rassemblement des partis politiques engagés pour la défense de la Constitution malienne, mais qui a été reporté par ces derniers à une "prochaine date" en raison, selon eux, d'"appels à la violence" et "des menaces" proférées par les putschistes.

Il s'agit de Baïssa Koné, président du parti VNDA et membre de la coalition Jigiyi Kura et Ibrahim Tamega, membre du parti La Convergence et du Collectif des jeunes pour la démocratie, figure montante de la contestation.

En réaction aux troubles qui secouent le Mali, le président du parti Jeunesse et alternance (PJA), Hamady Sangaré, a déploré que "depuis quelques jours, la rhétorique guerrière et les menaces de mort fussent de partout sur les réseaux sociaux entre les fils d'un même pays".

## CONFLIT AU SOUDAN L'accès à l'aide humanitaire s'est considérablement détérioré (ONU)

L'accès à l'aide humanitaire s'est considérablement détérioré au Soudan, en raison de l'intensification du conflit et des dommages causés aux infrastructures essentielles, ont alerté mardi des agences humanitaires des Nations unies, alors que plusieurs localités sont toujours en proie à de violents combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), notamment autour de la ville d'El Fasher, au Darfour du Nord.

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) évoque "les menaces qui pèsent sur les travailleurs humanitaires et les obstacles bureaucratiques croissants" qui interviennent dans un climat d'aggravation de "l'impact des récentes baisses de financement" pour les opérations d'assistance dans ce pays d'Afrique de l'Est.

Les efforts humanitaires sont parfois entravés par la décision de certaines provinces, comme celle prise par les autorités du Kordofan du Sud de suspendre les opérations d'une trentaine d'ONG nationales et de trois ONG internationales.

Or, avec l'approche de la saison des pluies, les travailleurs humanitaires craignent de plus en plus que les inondations ne coupent des voies d'approvisionnement essentielles, isolant encore davantage les communautés vulnérables et interrompant l'aide vitale.

Seul un nombre limité de postes-frontières - tels qu'Adré et Tiné avec le Tchad, et Renk avec le Soudan du Sud - restent autorisés pour le fret humanitaire, sous réserve des notifications et des permis requis.

D'autres restent inaccessibles ou posent des problèmes opérationnels, selon l'ONU.

Par ailleurs, la Coordinatrice humanitaire de l'ONU pour le Soudan, Clémentine Nkweta-Salami a indiqué que les coupes budgétaires "sont un coup dévastateur" qui prive des millions de Soudanais de moyens de subsistance essentiels, lançant un appel urgent aux "donateurs pour qu'ils augmentent les fonds essentiels afin de sauver des vies".

Le conflit au Soudan a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de plus de 13 millions de personnes, en majorité des femmes et des enfants, depuis avril 2023, selon l'ONU.

## NIGERIA Quatre soldats tués dans une attaque terroriste

Au moins quatre soldats ont été tués mardi lors d'une attaque terroriste contre une base militaire dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté des médias citant des sources militaires et locale.

"Quatre soldats ont été tués et cinq autres blessés dans l'attaque menée par les terroristes de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) contre la base militaire" de Rann, située dans l'Etat de Borno, a déclaré un officier sous couvert d'anonymat. Les assaillants ont emporté des armes, des véhicules militaires et capturé "plusieurs" soldats, a-t-il ajouté.

APS

## SOUDAN

## L'UA n'acceptera aucune ingérence dans les affaires intérieures

L'Union africaine (UA) n'acceptera aucune ingérence dans les affaires intérieures du Soudan en proie à un conflit armé depuis avril 2023, a affirmé lundi à Addis-Abeba, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf.

"La position de la Commission est de dire que les Etats membres sont des Etats souverains et la Commission

de l'UA n'acceptera (aucune) ingérence dans les affaires intérieures du Soudan", a fait savoir Mahmoud Ali Youssouf, lors d'une conférence de presse.

"Nous ne soutiendrons aucune intervention, aucune ingérence dans la crise du Soudan", a-t-il martelé. Depuis avril 2023, le Soudan est dévasté par un conflit armé opposant le général Abdel

Fattah al-Burhane et son ancien adjoint, le général Mohamed Hamdane Daglo, chef des Forces de soutien rapide (FSR).

L'armée contrôle à présent le centre, l'est et le nord du Soudan, tandis que les FSR tiennent à l'ouest la quasi-totalité de la vaste région du Darfour et certaines parties du sud. Ces derniers jours, les attaques de drones

attribuées aux FSR se sont multipliées.

Des attaques de drones ont notamment visé des sites stratégiques de Port-Soudan, siège provisoire du gouvernement et épice de logistique de l'aide humanitaire. Le Soudan connaît la "pire crise humanitaire au monde", avec plus de 12 millions de personnes déplacées, selon l'UA.

## PALESTINE 77e anniversaire de la Nakba : un crime qui se poursuit à travers un génocide et le déplacement forcé des Palestiniens

Même si la Nakba remonte à 77 ans en arrière, ses répercussions sur le peuple palestinien persistent jusqu'à aujourd'hui, alimentées par les desseins criminels de l'occupation sioniste, qui mène une agression génocidaire dans la bande de Gaza, tout en se livrant à un nettoyage ethnique en Cisjordanie et à Al-Qods occupées, où elle pousse la population palestinienne à quitter sa terre au profit de l'extension des colonies sionistes.

Alors que le peuple palestinien s'apprête à commémorer, jeudi, le 77e anniversaire de la Nakba, les territoires occupés sont le théâtre de développements majeurs dans la lutte contre l'occupation sioniste, qui poursuit son agression barbare contre la bande de Gaza et ses attaques militaires contre les villes de Cisjordanie et Al-Qods, tentant d'effacer l'identité arabo-musulmane palestinienne et de brider la résistance.

Le président du Haut comité chargé des activités de la commémoration de la Nakba et chef du Département des affaires des réfugiés, Ahmed Abu Holi, a assuré, à l'APS, que l'agression sioniste contre Gaza et la Cisjordanie ainsi que l'ensemble des territoires palestiniens, confirme que la Nakba "est un crime qui se poursuit toujours", affirmant que même si cette agression entre dans le cadre des crimes contre l'humanité punis par le droit international, l'entité sioniste bénéficie d'une impunité révoltante à cause du silence de la communauté internationale.

Il a signalé, en outre, que la célébration de cette date historique se fera cette année sous le slogan : "Nous ne partirons pas... la Palestine appartiendra toujours aux Palestiniens".

Un slogan qui reflète la position palestinienne, du sommet à la base, en opposition au plan de l'occupation visant à déplacer la population hors de sa terre.

"La Palestine est la patrie des Palestiniens (...) et ce peuple refuse d'échanger sa patrie contre une autre (...) Il a le droit historique, naturel et légal sacré de revenir à la terre dont il a été chassé en 1948", a soutenu le responsable palestinien.

"Il n'existe aucune force sur terre capable d'imposer au peuple pales-

tinien de quitter ses terres", a-t-il ajouté. Il a fait remarquer, par ailleurs, qu'en dépit de l'agression barbare en cours et du génocide qui dépasse en atrocité les crimes commis en 1948, le peuple palestinien, en Cisjordanie, à Al-Qods et à Gaza, est parvenu à faire face à tous les plans sionistes visant à le déraciner.

Ahmed Abu Holi a dit, à ce propos, que les images montrant le retour, à pied, de centaines de milliers de déplacés, du Sud vers le Nord de Gaza, en janvier dernier après le début du cessez-le-feu, portant leurs bagages et leurs enfants sur une distance de plus de 25 km, "ont impressionné le monde", précisant qu'il s'agit d'une scène "qui représente une réponse cinglante et ferme du peuple palestinien" qui rejette les plans américano-sionistes visant à le chasser de sa terre.

Selon le responsable, la commémoration de la Nakba se fera, cette année, à travers des "actions concrètes sur le terrain pour soutenir Gaza et dévoiler les crimes de l'occupant et sa guerre d'extermination, en vue de pousser l'opinion internationale à faire pression pour imposer la fin de l'agression contre Gaza, mettre un terme à la colonisation et au nettoyage ethnique en Cisjordanie et à Al-Qods occupées, soutenir la solution à deux Etats et rejeter le déplacement des Palestiniens".

Les activités liées à la commémoration de la Nakba seront, cette année, porteuses de nombreux messages, selon la même source, qui a révélé qu'une action majeure sera menée par les défenseurs internationaux de la liberté qui "élèveront leur voix" face au silence de la communauté internationale pour exiger l'arrêt des crimes sio-

nistes contre le peuple palestinien et poursuivre l'occupant devant la justice internationale.

M. Abu Holi a fait part de l'espoir des Palestiniens de voir une action internationale engagée pour mettre fin à la guerre d'extermination contre la bande de Gaza, ouvrir les passages afin de faire parvenir les aides internationales et sauver des vies humaines et empêcher le déplacement forcé des civils.

Les Palestiniens, a-t-il poursuivi, espèrent aussi que la communauté internationale rompe son silence et qu'elle abandonne sa politique de deux poids deux mesures qui a permis à l'entité sioniste de commettre davantage de crimes et de jouir d'une totale impunité.

Le responsable a appelé également à mettre sur pied une commission d'enquête onusienne pour faire la lumière sur les crimes et la guerre d'extermination de l'entité sioniste dans la bande de Gaza, ainsi que ses dépassements en Cisjordanie et Al-Qods Est occupées.

La commission d'enquête en question devrait également s'intéresser aux crimes commis contre l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient).

Il a insisté, à ce sujet, sur la nécessité de venir en aide politiquement et financièrement à l'UNRWA afin qu'elle puisse accomplir son devoir vis-à-vis de millions de réfugiés palestiniens.

M. Abu Holi a ajouté que le peuple palestinien espère qu'on lui rende enfin justice et qu'on mette un terme à l'agression dont il est victime. Il espère aussi jouir de ses droits légitimes dont son droit à l'autodétermination, à la liberté et à créer un Etat indépendant avec Al-Qods Est pour capitale.

## ONU Réunion du Conseil de sécurité sur le Yémen

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient, mercredi, sa réunion d'information mensuelle ouverte et ses consultations à huis clos sur le Yémen.

L'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Yémen, Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Tom Fletcher, y présenteront un exposé, au même titre qu'un représentant de la société civile, spécialisé dans le programme "Femmes, paix et sécurité".

La Grèce, qui préside le Conseil en mai et qui est signataire des Engagements communs sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS), a indiqué que la réunion sera axée sur les FPS.

Par ailleurs, les besoins humanitaires au Yémen continuent de croître en raison de la détérioration de la situation économique, des problèmes de sécurité des opérations humanitaires, de l'effondrement des services essentiels et d'un déficit de financement considérable.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), a averti qu'au 13 mai, le Plan d'intervention et de réponse humanitaires du Yémen (HNRP) pour 2025 n'était financé qu'à hauteur de 9 %, soit "la couverture financière la plus faible depuis plus de dix ans".

A cet égard, OCHA a fait état de besoin de financement "urgent", estimé à 1,42 milliard de dollars pour venir en aide à 8,8 millions de personnes d'ici la fin de l'année.

"M. Fletcher devrait se concentrer sur l'impact de la crise humanitaire sur les enfants yéménites et sur les taux alarmants de malnutrition dans le pays, où environ 2,4 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë, outre les 1,5 million de femmes enceintes et allaitantes", selon le site du Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé le 11 mai le lancement d'une initiative visant à accélérer la réduction de la sous-nutrition au Yémen, ciblant 32 districts prioritaires répartis entre 12 gouvernorats.

Aussi, M. Fletcher "pourrait également souligner d'autres défis auxquels sont confrontés les enfants yéménites, tels que l'exposition aux mines terrestres et le manque d'accès à l'éducation", a-t-on ajouté.

## BOLIVIE Le président Luis Arce renonce à se représenter

Le président bolivien, Luis Arce, a renoncé mardi à se présenter de nouveau à l'élection présidentielle du 17 août, après avoir été choisi il y a quelques semaines comme candidat par son parti, le Mouvement vers le socialisme (MAS).

"Aujourd'hui, j'annonce au peuple bolivien, avec une fermeté absolue, ma décision de renoncer à ma candidature à la réélection présidentielle", a-t-il déclaré dans un message diffusé sur la chaîne officielle Bolivia TV.

"Je propose (...) l'union la plus large de la gauche, des organisations sociales et du peuple en général autour d'un programme pour aller de l'avant, en resserrant les rangs autour du candidat qui a le plus de chances de vaincre les pilliers de la Bolivie", a-t-il ajouté.

Fin avril, son parti, le MAS, avait annoncé avoir choisi le président sortant comme candidat à la prochaine élection.

L'actuel président a été ministre de l'Economie pendant la majeure partie du gouvernement d'Evo Morales (2006-2019), qui est aujourd'hui son principal adversaire politique.

Malgré son inéligibilité confirmée par la Cour constitutionnelle, M. Morales espère revenir dans la course à la présidentielle. Le président du Sénat Andrónico Rodríguez a lui aussi annoncé sa candidature.

APS

## CANADA Le Premier ministre Mark Carney dévoile son nouveau gouvernement

Le Premier ministre canadien Mark Carney a dévoilé mardi la composition de son nouveau gouvernement, ont rapporté des médias.

Ce gouvernement, le second dirigé par M. Carney mais le premier depuis son élection, comprend un groupe central de 28 mi-

nistres ainsi que 10 secrétaires d'Etat. Anita Anand remplace Mélanie Joly au poste de ministre des Affaires étrangères, tandis que cette dernière devient ministre de l'Industrie.

Le nouveau titre de Dominic Le Blanc est président du Conseil privé du Roi pour le Canada et mi-

nistre responsable du Commerce Canada-Etats-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne.

François-Philippe Champagne reste ministre des Finances et obtient la fonction supplémentaire de ministre du Revenu na-

tional. Le Parti libéral de M. Carney a remporté les élections législatives canadiennes le mois dernier pour former un gouvernement minoritaire.

D'après le calendrier des séances de la Chambre des communes, la première séance des députés aura lieu le 26 mai.

## PÉROU Démission du Premier ministre, menacé de censure

Le Premier ministre péruvien Gustavo Adrianzen a remis sa démission mardi, selon la télévision d'Etat, à la veille de la soumission au vote d'une motion de censure contre lui au Parlement. M. Adrianzen, qui était en poste depuis mars 2024, a

présenté sa "démission irrévocable" à la présidente Dina Boluarte ainsi qu'à aux ministres, d'après les images diffusées depuis le siège du gouvernement.

Des parlementaires de gauche comme de droite réclamaient l'évic-

tion de ce proche allié de la présidente, face à l'absence de résultats de la politique gouvernementale contre la grande criminalité. Sa chute devrait entraîner celle de tous les ministres, conformément à la loi péruvienne.



## 9<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN Le film "Les voleurs de sujets" projeté à Alger

Le long métrage "Les voleurs de sujets", une comédie du réalisateur roumain, Tudor Petremarin, qui met en scène une histoire d'adolescents en quête de liberté personnelle et d'un entourage à la hauteur de leurs ambitions, a été projeté mardi soir à Alger.



Présenté à la Cinémathèque d'Alger, dans le cadre du 9<sup>e</sup> Festival du film européen (10-19 mai), "Les voleurs de sujets", film sorti en 2023, représentant la Roumanie à cet événement, raconte l'histoire de quatre lycéens qui, pour gagner de l'argent,

ont décidé de mettre en exécution leur plan: vendre en ligne des sujets d'examen du baccalauréat. Mais leur plan se heurte aux contraintes imposées par leur entourage scolaire et familial. Rendu par des jeunes comédiens, le film suit du-

rant 110 mn le parcours de ces adolescents, dont Sofi qui veut financer ses études en Suisse et Alex qui projette de construire son propre studio d'enregistrement. Le casting a été salué par un public fasciné par les performances des jeunes acteurs, notamment celles d'Alexia Gales dans le rôle de Luci, Adrian Vancica dans le rôle d'un parent et le garçon jouant le frère cadet d'Alex, particulièrement remarqué pour son humour. Dix-huit films issus des Etats membres de l'Union européenne (UE) sont à l'affiche du 9<sup>e</sup> Festival du film européen en Algérie, qui se poursuit jusqu'au 19 mai à Bejaïa et Oran, en plus d'Alger.

Des films de fiction et d'animation ainsi que des documentaires mettant en lumière des thèmes variés comme "les relations familiales", "la solidarité" et "les défis climatiques" sont proposés à la cinémathèque d'Alger qui accueille toutes les projections, en plus des salles de cinéma rattachées à la Cinémathèque algérienne à travers les wilayas de Bejaïa et Oran.

Organisé depuis 2009, en partenariat avec les Etats membres de l'UE représentés en Algérie, avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et du Centre national de la cinématographie (CAC), le Festival du film européen vise à rapprocher le public algérien du cinéma européen et établir un dialogue interculturel.

## FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINE À ANNABA Forte présence du public à l'ouverture de la 17<sup>ème</sup> édition

La 17<sup>ème</sup> édition festival national de la musique et de la chanson citadine s'est ouverte mardi soir au théâtre régional Azeddine Medjoubi d'Annaba au milieu d'une forte présence du public et une large participation des artistes et troupes de plusieurs wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture a débuté avec un spectacle du patrimoine musical animé par la troupe Kadour Azarnia d'Annaba suivi d'une exhibition Aïssaoua de la troupe Ichrak de Bouna puis de morceaux de Malouf et de Hawzi plon-

geant l'assistance conquise dans une ambiance envoûtante de Tarab authentique.

Les artistes Mebarak Dekhla (Malouf), Manal Gharbi (Hawzi) et l'orchestre symphonique de l'annexe de l'Institut régional de formation musicale de Batna à Annaba ont également animé la cérémonie d'ouverture présidée par Inzarene Smaïl, directeur central de la production artistique et de la distribution culturelle au ministère de la Culture et des arts, représentant le ministère du secteur, accompagné

du wali d'Annaba, Abdelkader Djellouli.

Placée sous le thème de "mélodies citadines par une vision numérique", cette manifestation artistique est organisée par le Commissariat du festival présidé par Kamel Benani sous l'égide du ministère de la Culture et des arts et des autorités locales et en coordination avec la direction locale de la culture et des arts.

Cette édition qui se poursuivra au 17 mai courant connaît la participation de 16 troupes et artistes de plusieurs wilayas exécutant divers

genres de musique citadine incluant malouf, hawzi, chaabi et kabyle avec l'organisation en marge des concerts d'expositions artistiques et d'ateliers de formation qui favorisent la diffusion de la culture musicale et valorisent le patrimoine artistique algérien.

Cette 17<sup>ème</sup> édition du festival national de la musique et de la chanson citadine est dédiée au défunt artiste Msutapha Khemar en reconnaissance pour ses contributions à l'enrichissement de la musique citadine, selon les organisateurs.

## SOUK AHRAS Le 11<sup>ème</sup> festival culturel national de musique andalouse du 20 au 24 mai (commissaire)

La onzième édition du festival culturel national de musique andalouse se tiendra à Souk Ahras du 20 au 24 mai, a indiqué mardi le commissaire du festival, Mohamed Benthabet Dorbani.

Dans une conférence de presse animée au siège de la radio locale, le commissaire de la manifestation qui se tient pour la première fois à Souk Ahras, a précisé que cette onzième édition sera dédiée au savant Ahmed Ettifachi originaire de la wilaya de Souk Ahras. Le festival qui donnera lieu à une exposition

d'instruments traditionnels de musique andalouse et de tenues traditionnelles des musiciens verra la participation des trois écoles de Constantine, de Tlemcen et d'Alger et des vedettes de cette musique des wilayas d'Alger, Constantine, Guelma, Skikda, Annaba, Mila, Sidi Bel Abbès, Chlef, Tlemcen, Oran, Mostaganem, Sétif et de Souk Ahras, a ajouté le même source.

Le programme de la manifestation prévoit également la tenue à la salle de conférence Kateb Yacine de Sedrata de concerts de proximité

animés par les artistes présents. Outre les concerts des troupes participantes en lice, des conférences seront animées par des universitaires et chercheurs en musique à la maison de la culture Taher Ouetar outre la tenue d'une exposition sur le patrimoine artistique, a souligné Mohamed Benthabet Dorbani.

Un jury a été constitué pour évaluer les prestations des troupes et désigner "la meilleure voix" et "le meilleur musicien sur instruments musicaux traditionnels".

## LAGHOUAT Une trentaine de pays représentés au 11<sup>e</sup> festival culturel international du "Samaâ Soufi"

Trente pays sont représentés à la 11<sup>ème</sup> édition du Festival culturel international du "Samaâ Soufi", ouvert mardi soir à la Maison de la Culture Tekhi Abdallah Benkeriou à Laghouat, sous le signe "le Samaâ soufi : patrimoine ancien, composition moderne et perspectives futures".

Dédiée à la mémoire de "Cheikh Chouyoukh Sidi Abou-Madiène Chouaib El-Ghaouth", une des éminentes figures du soufisme en Algérie et dans le monde musulman, cette édition du festival a comme invité d'honneur la République d'Ouzbékistan. Dans un message du ministre de la Culture et des Arts, Zohair Ballalou, lu lors de la cérémonie d'ouverture par l'inspecteur général du ministère, Missoum Laaroussi, l'accent a été mis sur l'importance de ce festival au plan culturel et spirituel, en tant que passerelle entre les peuples, présentant l'Algérie comme terre de tolérance et carrefour spirituel et civilisationnel au niveau du bassin méditerranéen, d'Afrique et du monde islamique. L'organisation de ce festival s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique du ministère visant à consacrer la culture religieuse et l'ouverture spirituelle soufie, en plus de préserver le patrimoine immatériel que recèlent les zaouias et écoles coraniques en Algérie, a ajouté le ministre, réitérant l'engagement du ministère à soutenir ce type de manifestations et à œuvrer à vulgariser la portée spirituelle de la culture algérienne à l'international. Le ministre de la Culture et des Arts a mis en avant également, dans un souci de lier le passé et le présent, et consolider la dimension civilisationnelle et culturelle du pays, l'importance de la double célébration, durant les mois d'avril et de mai, du mois du patrimoine, matériel et immatériel, et le mois de la mémoire, qui immortalise les sacrifices des Chouhada et des Moudjahidine pour le recouvrement de la liberté et de la dignité du peuple algérien, reflétant la profondeur de l'identité algérienne.

Le président du Centre international "Imam El-Boukhari" de la recherche scientifique, relevant du Conseil des ministres de la République d'Ouzbékistan, Shah Wassef Ziadov, s'est félicité, pour sa part, de la participation de délégations étrangères à cet événement, que ce soit au plan spirituel ou artistique, soulignant, au passage, que le Samaâ soufi est porteur d'un message sublime transcendant les frontières et les continents, et véhiculant des valeurs de tolérance et de coexistence.

Il a également salué les efforts de l'Algérie dans la préservation de cet art et sa promotion, notamment à travers ce festival, qui reste un signe d'ouverture sur les cultures du monde. La soirée inaugurale du festival a donné lieu à des représentations folkloriques des troupes participantes et à une exposition mettant en lumière le patrimoine culturel de chaque pays, tandis que le volet artistique a comporté des chants spirituels Samaâ présentés par la troupe d'El-Hadhra El-Azizia (Laghouat), une troupe féminine d'Inchad d'Ouzbékistan, la troupe Samaâ de Beit El-Maqdas (Palestine) et la troupe Ibrahim Hadj Kacem (Tlemcen).

Le programme du festival (13-16 mai) prévoit, par ailleurs, des communications sur le soufisme et ses aspects spirituel, historique et social, ainsi qu'une exposition de manuscrits et d'habits traditionnels, des ateliers de formation et des spectacles pour enfants, selon les organisateurs.

APS

## PUBLICITÉ

### تغيير الهيئة التنفيذية

طبقاً لإحكام القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، لاسيما المادة 18، الفقرة 02: لقد تم تغيير الهيئة التنفيذية للجمعية الوطنية المسماة: الاتحاد الوطني للشعراء الشعبيين الجزائريين

المسجلة تحت رقم: 02 بتاريخ: 05 فيفري 2018

الرئيس: بن سالم دحمان

المقرر: حي المرحوم تومانية الطاهر بلدية زعفران - الجلفة

## ALGER

## Conférence sur l'Intelligence artificielle et le patrimoine culturel maritime

Une conférence intitulée "l'Intelligence artificielle et le patrimoine culturel maritime" a été animée, mardi à Alger, par des experts universitaires qui ont proposé de soumettre à l'Intelligence artificielle (IA), le soin de revisiter un fait historique majeur glorifiant la Marine algérienne au XVI<sup>e</sup> siècle et de restaurer les locaux du Musée public national maritime.

Organisée par le Musée public national maritime, cette rencontre a été conjointement conduite par la responsable du département documentaire et conservatrice en chef au Musée public national maritime, docteure en archéologie islamique, Mme Radia Cherfaoui et l'ingénieur en Informatique à la Société Geosystem Consult, Abdellah Aghilès Aissani, qui ont présenté deux expériences intitulées "Entre mémoire et machine: la bataille de Charles Quint" et "Le Musée public national maritime: entre réalité et fiction".

L'exposé de la première expérience d'abord consisté en un rappel historique traité dans le détail des faits par Mme Cherfaoui qui a appelé à l'assistance la tentative vaine ordonnée en 1541 par le monarque européen, Charles Quint d'anéantir la Régence d'Alger, encore sous l'Empire Ottoman, connue à cette époque par la puissance et la suprématie absolue de ses forces navales sur la Méditerranée.

Le déploiement grandiose de l'armée de l'empereur et les milliers de volontaires qui avaient rejoint ses rangs, motivés par l'appel de l'église à soutenir la sinistre entreprise alors qualifiée d'"expédition d'Alger" et tout l'arsenal logistique et militaire jamais réunis jusqu'alors mis à disposition, n'aurait pas suffi à vaincre les braves et valeureux guerriers de la marine algérienne qui ont détruit en moins d'une semaine, plus



de la moitié des forces militaires obscures de l'empereur Charles Quint, contraint alors de consommer l'amertume d'un échec affligeant qui l'obligera à prendre sa retraite et mourir dans l'isolement quelques années plus tard.

Pour sa part, M. Aissani a présenté la partie du travail dont il avait la charge dans cette expérience entreprise en équipe et qui consistait en la reconstitution filmée de cet épisode glorieux de la Marine algérienne, soumise aux avan-

tages technologiques que propose l'IA.

Le résultat étant attendu, la mise en contexte et la reconstitution des environnements historiques faisaient défaut et n'accompagnaient pas la narration des faits relatés par la voix off, car les données utilisées par l'IA pour assurer l'habillage du corpus proposé, ont été récupérées des réseaux sociaux dont les contenus correspondaient à une écriture de l'histoire étrangère, ce qui a révélé la nécessité absolue de doter l'IA en don-

nées historiques consignées par plumes algériennes.

Le même exercice a été soumis au deuxième thème proposé à l'expérimentation, "Le Musée public national maritime: entre réalité et fiction", aboutissant au même résultat, car la description du musée dans les moindres détails de ses aspects antiques qui restitueraient ses lieux séculaires n'ont pas été répertoriés dans les banques de données de l'IA.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT  
L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE  
GESTION IMMOBILIÈRE DE MEDEA  
DÉPARTEMENT DE MAÎTRISE D'OUVRAGES.  
N° : 3256 /DG/2025

MEDEA LE : 2025.05.11

**PREMIERE MISE EN DEMEURE**

- Vu le marché conclu entre l'office de promotion et de gestion immobilière de Médéa et l'entreprise de réalisation S.A.R.L « EL FENKOUCHE », représenté par le gérant « MOUSSOUSSE YAHIA » chargé de la réalisation des 62 logements y compris VRD « EL AZIZIA – prog : 1000 LPL année 2024.
- Vu l'ODS N° 01 du 30/10/2024, de notification du marché et démarrage des travaux.
- Vu la mise en demeure administrative notifiée par huissier de justice Mr BOUYOUCHEFI OUSSAMA concernant l'approvisionnement du chantier en moyen humain et matériel ainsi que l'accélération du rythme des travaux suivant le planning actualisé et visé par votre entreprise, en date 24/03/2025.

- Vu le rapport émis par le BET de suivi en date du 05/05/2025 ce qui confirme votre incapacité à vous engager à augmenter le rythme d'exécution des travaux et la grave pénurie de trav ailleurs (Onze ouvriers, et l'épuisement des matériaux de construction et impossibilité de commencer
- le coffrage des étages supérieurs.

**La première mise en demeure à :**

- L'entreprise de réalisation S.A.R.L « EL FENKOUCHE », représenté par le gérant « MOUSSOUSSE YAHIA » chargé de la réalisation des 62 logements y compris VRD « EL AZIZIA – prog : 1000 LPL année 2024, approuvé par le Maître de l'Ouvrage le 14/10/2024 visa NN° 26/2024

**En vue de :**

Soutenir le chantier avec de la main d'œuvre qualifiée et des matériaux de construction.  
Travailler sur un système (3\*) pour compenser les retards dans l'achèvement des travaux.

Un délai de HUIT (08) JOURS est accordé à cette entreprise à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, pour l'application de ces instructions. Passé ce délai et en cas de constat contraire, les procédures légales prévues par la réglementation en vigueur seront mises en œuvre.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BORDJ BOU-ARRERIDJ  
DAIRA : MEDJANA  
COMMUNE : THENIET ENNASR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 03/2025**

NIF4170020003407401013:

ARTICLE D'IMPOSITION : 34140182041

Conformément aux dispositions de l'article 38,39 du loi n°23-12 du 05/08/2023 et de l'article 44, du décret présidentiel n° : 15- 247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics

Le président de l'assemblée populaire communale de Teniet Ennasr lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales d'une durée de 10 jours à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans la presse nationale pour la réalisation du projet :

- Lot N°01 : Achèvement Aménagement d'école hachanisaad

Les entreprises classées dans la catégorie trois (03)et plus ; activités principales en construction , sont admises à retirer, le cahier des charges modificatif du bureau de secrétariat du P/APC de la commune contre le paiement de la somme de quatemille dinars (4 000,00 DA) Auprès du trésorier communal de Medjana.

Les offres seront déposées au bureau secrétariat du P/APC de la commune le dernier jour de la durée de préparation des offres de 10 jours à partir de 8h00 à 10<sup>h</sup>30.

Les offres techniques , financières et les dossiers des candidatures seront accompagnées de toutes les pièces exigées dans l'article 09 du cahier des charges chaque offre sera introduite dans 3 enveloppes distinctes.

Le tous dans une enveloppe fermée anonyme sera adressé à monsieur le Président de L'APC de la

commune de TenietEnasr ne portera que la mention " appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales" pour le projet:

- Lot N°01 : Achèvement Aménagement d'école hachanisaad

" A NE PAS OUVRIR que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

L'ouverture des offres techniques et financières se fera dans une séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 h 30. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.



# Programme de la soirée

TF1 20:10

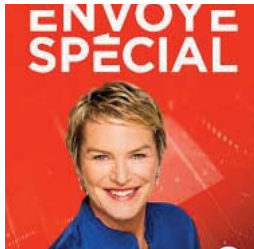
## HPI Saison 5



Morgane rompt avec ses habitudes. Après la naissance de Léo, elle décide d'emménager avec toute sa smala chez Karadec. Ils vont devoir apprendre à être à la fois coparent, colocataire et collègue. Un programme qui promet d'être explosif. Malgré les nuits blanches et l'adaptation délicate à ce nouvel environnement, ils doivent cependant reprendre du service. Ils sont d'emblée mobilisés sur une affaire mystérieuse de meurtre. Mais entre la fatigue, les tracas de logistique familiale, cette reprise ne s'annonce pas de tout repos pour Morgane et Karadec qui s'apprentent à vivre 24 heures sous tension.

France 2 20:10

## Envoyé spécial



« Coups de couteaux chez les ados » : Aujourd'hui, 34 % des agressions dans l'espace public impliquent une arme blanche. En 2024, 10 397 agressions au couteau ont été recensées, soit 28 chaque jour • « Eurovision 2025 : enfin une victoire Française ? » : Depuis la révélation de la participation de Louane au concours de l'Eurovision, le magazine s'est glissé dans les coulisses françaises de l'émission • « Assurances US : le vengeur d'une Amérique malade ? » : L'assassinat de Brian Thompson, patron de la plus grande assurance privée des États-Unis, le 4 décembre 2024, a secoué le pays.

France 3 20:10

## Cassandra Saison 5



Chloé Legrand, 35 ans, directrice du centre accueil de La Première Pierre, proposant de l'hébergement et du travail, a été retrouvée morte. Elle a été tuée avec une barre de fer. Connue pour son autorité, elle était autant respectée que crainte, voire détestée. Cela fait pas mal de suspects potentiels pour Cassandra et Roche pas très bien accueillis dans cette association. Ils interrogent Adam Martinet, collègue de la victime, et obtiennent une confiance de Nathalie, une des bénévoles. En se rendant à l'appartement de Chloé, ils trouvent des signes d'une dispute.

CANAL+ 20:07

## DGSI, la maison du secret



Spécialisée dans la lutte contre le terrorisme, le contre-espionnage et développant la cyberdéfense, la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) est un des piliers de la sécurité de la France. Les 5000 agents qui composent la DGSI sont parmi les mieux formés dans l'Hexagone pour recueillir des informations sensibles permettant de protéger les intérêts économiques français, éviter le sabotage dans le domaine énergétique, militaire, ou stratégique. Certains de ces hommes et femmes de l'ombre ont accepté de raconter des histoires hors du commun qui animent leur quotidien. Ces récits exclusifs sont étayés d'images d'archives inédites déclassifiées.

6 20:10

## Cauchemar en cuisine Saison 14



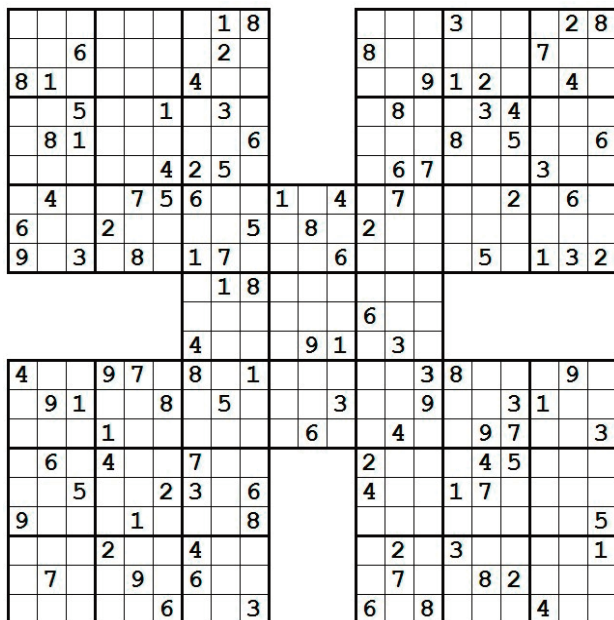
Le célèbre chef se rend cette fois-ci à Sallèles-d'Aude, en Occitanie, où Laurent, compagnon de Joanne, l'a appelé à l'aide. Depuis six ans, cette dernière a repris un restaurant au bord du Canal du Midi, une guinguette bucolique pleine de charme. Cependant, seule patronne du lieu depuis quelques temps, la jeune maman rencontre des difficultés pour tout gérer. Sur place, Philippe Etchebest se rend rapidement compte de l'envers du beau décor et tente de venir en aide à Joanne, mais la mission s'annonce des plus difficiles.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2628

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



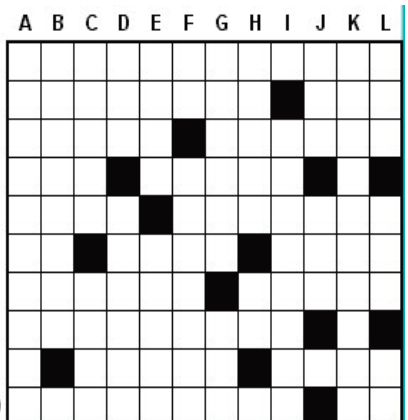
Horizontalement :  
Verticalement :

- 1 - Sans-gêne
  - 2 - Autorité maritime - Logis intime
  - 3 - Science des temps présents et futurs - Rigueur
  - 4 - Temps de règne - Rivière franco-allemande
  - 5 - Bavarde - Qui couvre huit saisons
  - 6 - Bien possédé - Supérieure - Spectacle au foyer
  - 7 - Prend pour lui - Piquante herbacée
  - 8 - Ne tiendra pas compte
  - 9 - Ils sont généraux dans la joie - Locataires de bocal
  - 10 - Diminuerait la hauteur - Fleuve en puissance
- A - Jaquelin  
B - Morillon si elle est brute  
C - Coins à visiter - Cannibale légendaire  
D - Rage en quatrain - Comble  
E - Centre du temple grec - Lamine  
F - Reperé - Tronquer  
G - Pinnipède jongleur - Lanceuse d'Ariane  
H - Autrefois laderie - Amour d'avare  
I - Trouvait sa place  
J - La feuille des scoops - Réseau mondial  
K - Organiser solennement  
L - Cité des Pays-Bas - Vaincu d'Appotamox - Donc bien appris

«Le rire est la musique la plus civilisée du monde»

Peter Ustinov

### Mots croisés n°2628



Terreurs



|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   |                                           |                       |                                         |   |                                                |   |                                          |                |
|-------------------------------------------|---|----------------------------------------|------------------|-------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------|---|------------------------------------------------|---|------------------------------------------|----------------|
| parasite sanguin<br>ôterait la carapace   | ↓ | équipa<br>pipe de sachem               | ↓                | examine<br>font du bruit en dormant       | ↓                 | impar-<br>tialement                       | ↓                     | forme de désert<br>boîte à bulletins    | ↓ | grande flaque<br>roulées                       | ↓ | arché-<br>type                           | ↓              |
| gros chat                                 | → |                                        |                  |                                           |                   | presser                                   | →                     |                                         |   |                                                |   | dévotes<br>fana-<br>tiques               |                |
| bandit                                    | ↓ |                                        |                  |                                           |                   |                                           |                       | fidèle<br>d'antan<br>sommets<br>de case | → |                                                |   |                                          |                |
| pronom<br>familier                        | → |                                        | cri de<br>dédain | →                                         |                   | avala un<br>bibéron<br>soleil<br>d'Égypte | →                     |                                         |   | première<br>en<br>gamme<br>classer             | → |                                          |                |
| satisfiera                                | ↓ |                                        | dupais           | ↓                                         |                   |                                           |                       | niais                                   | → |                                                |   |                                          |                |
| grande<br>ardeur<br>matières<br>textiles  | → |                                        |                  |                                           | couvrir           | →                                         |                       | tondu                                   | ↓ |                                                |   |                                          |                |
|                                           | ↓ |                                        |                  |                                           | ressem-<br>blance | ↓                                         |                       |                                         |   |                                                |   |                                          | aérien         |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   | placé<br>à côté<br>symbole<br>roual       | →                     |                                         |   |                                                |   |                                          |                |
| gestes involon-<br>taires                 | ↓ | béné-<br>fiques<br>club lit-<br>éraire | →                |                                           |                   |                                           |                       | zone par-<br>ticulière                  | → |                                                |   |                                          |                |
|                                           |   |                                        |                  | acteurs<br>muets                          | →                 |                                           |                       | discours                                | ↓ | unité de<br>travail<br>petit alu-<br>minium    | → |                                          |                |
| accom-<br>plit<br>sans impor-<br>tance    | → |                                        |                  | blesse                                    | ↓                 |                                           |                       | joue                                    | → |                                                |   |                                          |                |
|                                           | ↓ |                                        |                  |                                           |                   |                                           |                       | extirpa                                 | ↓ |                                                |   |                                          |                |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   | jour de<br>cadeaux<br>façon de<br>rédiger | →                     |                                         |   |                                                |   | c'est le<br>chrome<br>résidu<br>de foyer | →              |
|                                           |   | stabilité                              | →                |                                           |                   |                                           |                       |                                         |   | point sur<br>la rose<br>atteintes<br>dentaires | → |                                          |                |
| surface<br>liquide                        | ↓ | escar-<br>pées                         |                  |                                           |                   |                                           |                       |                                         |   |                                                |   |                                          | cautions       |
|                                           | → |                                        |                  | racourci<br>de laius<br>mettre<br>en rage | →                 |                                           | mit en<br>cause       | →                                       |   |                                                |   |                                          |                |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   |                                           | se glisse             | ↓                                       |   |                                                |   |                                          |                |
| l'arqent<br>du milieu<br>boisson<br>rouge | → |                                        |                  | aurochs                                   | →                 |                                           |                       | détesté                                 | → |                                                |   |                                          |                |
|                                           | ↓ |                                        |                  | pièce de<br>violon                        | ↓                 |                                           |                       | espace<br>de temps                      | ↓ |                                                |   | intacte                                  |                |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   |                                           |                       |                                         |   | eut des<br>illusions<br>bonne<br>carte         | → |                                          |                |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   |                                           |                       |                                         |   |                                                |   |                                          |                |
| graine de<br>fougère                      | ↓ | diffuserai<br>cannibale<br>de conte    | →                |                                           |                   |                                           |                       |                                         |   |                                                |   | pronom<br>pour lui                       | →              |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   | canaux<br>rénaux                          | →                     |                                         |   |                                                |   | palpable                                 | ↓              |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   | bourricot                                 | →                     |                                         |   |                                                |   |                                          |                |
| train très<br>rapide                      | → |                                        |                  | unité<br>agraire<br>fin de<br>verbe       | →                 |                                           |                       | se<br>risquer<br>distance<br>à Pékin    | → |                                                |   |                                          |                |
| calme                                     | ↓ |                                        |                  |                                           |                   |                                           |                       |                                         |   |                                                |   |                                          | léger<br>ennui |
|                                           |   |                                        |                  |                                           |                   |                                           | vu dans<br>un livre   | →                                       |   | moi pour<br>le psy                             | → |                                          |                |
| jardin<br>d'hiver                         | → |                                        |                  |                                           |                   |                                           | très impor-<br>tantes | →                                       |   |                                                |   |                                          |                |

### ***Solution***

[illegible]

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | D | E | S | I | N | V | O | L | T | U | R | E |
| 2  | A | M | I | R | A | U | T | E |   | N | I | D |
| 3  | M | E | T | E | O |   | A | P | R | E | T | E |
| 4  | E | R | E |   | S | A | R | R | E |   | U |   |
| 5  | J | A | S | E |   | B | I | E | N | N | A | L |
| 6  | E | U |   | M | E | R | E |   | T | E | L | E |
| 7  | A | D | O | P | T | E |   | O | R | T | I | E |
| 8  | N | E | G | L | I | G | E | R | A |   | S |   |
| 9  | N |   | R | I | R | E | S |   | I | D | E | S |
| 10 | E | T | E | T | E | R | A | I | T |   | R | U |

ETALONN LEGER AVALLS  
I DORATRICES VIERGE  
MARSEILER SUITE  
REARSTERALCARIES  
REEG OIT SPEECH ATTOUT  
URNRASEE OTAREE  
EQUATABLEMENT ENTRE  
IRRA LIES ECRITURE  
ETUIER SMILLITUDE AN  
RONFLENT LIES AMEIR  
DOTABLE OUSAISE ENER  
CAUMET CENACLE  
HEMAOZOAI REN ABRUPTES  
DMMCCCTV LGS



## VOLLEY / NATIONALE 1 (MESSIEURS) Le programme du troisième et dernier tournoi play-off à Alger

Programme du troisième et dernier tournoi play-off du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, prévu jeudi, vendredi et samedi à Alger :

### 7e journée (jeudi 15 mai) :

#### Salle OMS de Bouzareah :

JS Messelmoun - Olympique Ain M'lila (15h00)  
ASV Blida - MC Alger (18h00)

#### Salle OMS de Beaulieu :

JSC Ouled Adouane - ES Tadjenanet (14h00)  
CASTEL Teniet El-Abed - WA Tlemcen (16h00)  
PO Chlef - OMK El-Milia (18h00)

### 8e journée (vendredi 16 mai) :

#### Salle OMS de Bouzareah :

Olympique Ain M'lila - OMK El-Milia (15h00)  
MC Alger - CASTEL Teniet El-Abed (18h00)

#### Salle OMS de Beaulieu :

ES Tadjenanet - ASV Blida (15h00)  
WA Tlemcen - PO Chlef (17h00)

JS Messelmoun - JSC Ouled Adouane (19h00)

### 9e et dernière journée (samedi 17 mai) :

#### Salle OMS de Bouzareah :

ASV Blida - JS Messelmoun (13h00)

PO Chlef - MC Alger (15h00)

#### Salle OMS de Beaulieu :

CASTEL Teniet El-Abed - ES Tadjenanet (12h00)

JSC Ouled Adouane - Olympique Ain M'lila (14h00)

OMK El-Milia - WA Tlemcen (16h00)

### Classement :

|                   | Pts | J |
|-------------------|-----|---|
| 1. JSCO Adouane   | 18  | 6 |
| 2. WA Tlemcen     | 15  | 6 |
| 3. PO Chlef       | 12  | 6 |
| 4. CASTEL         | 11  | 6 |
| 5. ES Tadjenanet  | 11  | 6 |
| 6. ASV Blida      | 9   | 6 |
| 7. MC Alger       | 7   | 6 |
| 8. OMK El-Milia   | 6   | 6 |
| 9. O Ain M'lila   | 1   | 6 |
| 10. JS Messelmoun | 0   | 6 |

**NB :** A l'issue des trois tournois play-off, les quatre premières équipes au classement disputeront un tournoi dénommé le «CARRE d'AS» (en aller simple). Le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2024-2025.

## VOLLEY / COUPE D'ALGÉRIE 2025 (DAMES) NC Bejaia-MB Bejaia, une finale avant la lettre

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames), prévues vendredi et samedi, seront dominées par l'affiche opposant les tenantes du trophée du MB Bejaia à leurs voisines du NC Bejaia, intraitables depuis le début de saison. Vainqueurs devant le Seddouk VB (3-0) en quart de finale, les volleyeuses du MBB auront à cœur de faire tomber leurs homologues du NCB, invaincues cette saison et sacrées championnes d'Algérie 2025.

Auréolées du troisième trophée de champion de l'histoire du club, les volleyeuses de Naceria de Bejaia nourrissent, pour leur part, l'ambition de décrocher le doublé Coupe-Championnat de la saison 2024-2025, après avoir éliminé le NR Saidali (3-0) en quarts de finale. La deuxième demi-finale de "Dame-Coupe" opposera le NR Chlef, vainqueur du trophée en 2005 (sous l'appellation Ghalia sportif de Chlef), à la valeureuse équipe de l'US Ben Aknoun, qui a atteint ce stade de la compétition pour la première fois de sa jeune histoire. Le NR Chlef et l'US Ben Aknoun se sont hissés au dernier carré en s'imposant, respectivement, devant l'OS Tichy (3-1) et le WA Bejaia (3-0).

### Programme des demi-finales de la Coupe d'Algérie 2025 :

#### Vendredi 16 mai :

##### A la salle OPOW de Bejaia :

NC Bejaia - MB Bejaia (17h00)

#### Samedi 17 mai :

##### A la salle du Centre féminin d'Alger :

US Ben Aknoun - NR Chlef (16h00).

## CYCLISME - TOUR DE TIPASA La 29<sup>e</sup> édition en trois étapes, du 21 au 23 mai

L'édition 2025 du Tour Cyclisme de Tipasa se déroulera en trois étapes, du 21 au 23 mai courant, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.



La première étape, longue d'environ 107 kilomètres, est prévue dans la matinée du mercredi 21 mai. Elle prendra son départ vers 10h00, devant le Complexe Touristique du CET.

Elle passera entre autres par Ain Tagourait, El Adaïlia, la Zone industrielle de Hadjout, Nador, Cherchell, Sidi Ghildes, Hadjret Ennou et Messelmoun, pour s'achever finalement à Aghbal.

La deuxième étape, prévue le lendemain matin, se déroulera sur un circuit fermé de 27 kilomètres à Ahmer El Aïn. Le rassemblement

se fera vers 8h00 devant le siège de l'APC et la course prendra son départ à 9h30 devant le siège de la Daïra.

Les coureurs engagés devront faire trois tours entiers, plus 15 kilomètres, pour une distance totale de 96 kilomètres. La troisième et dernière étape est prévue le vendredi 23 mai, sur une distance d'environ 100 kilomètres. Elle prendra son départ devant le siège de l'APC de Sidi Rached, passant entre autres par El Adaïlia, la Zone industrielle de Hadjout, Nador, El Hamdania, El Beldj, Chenoua, Ti-

paza, le Complexe Touristique du CET, Bouharoune, Bousmail, Fouka et Maktaâ Kheira pour s'achever à Koléa Ville.

Il s'agit de la 29<sup>e</sup> édition de cette compétition, d'envergure nationale, et dont la participation sera ouverte aussi bien aux cyclistes de la catégorie juniors que ceux de la catégorie seniors. Les clubs participants seront accueillis sur place le mardi 20 mai, à partir de 15h00, alors que la réunion technique est prévue l'après-midi même, à partir de 18h00, à l'auberge de Chenoua.

## ATHLÉTISME

### La 3<sup>e</sup> Journée Elite & Jeunes Talents sportifs le 24 mai à Alger

La troisième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs d'athlétisme se déroulera le samedi 24 mai courant, au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf à Alger, a annoncé mercredi la Fédération algérienne d'Athlétisme (FAA). Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de cette compétition d'en-

vergure nationale, ouverte aux catégories U17, U18, U20 et seniors (messieurs et dames). Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au mercredi 21 mai courant, à 23h59, selon la fédération, qui a précisé au passage qu'aucun ajout ne sera accepté le jour de la compétition.

## CYCLISME SUR PISTE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (2<sup>E</sup> JOURNÉE) Sept médailles dont 2 en or pour l'Algérie



La sélection algérienne de cyclisme a remporté sept médailles (2 or, 3 argent et 2 en bronze), à l'issue de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de Cyclisme sur Piste qui se déroulent au Caire en Egypte (12-16 mai).

Les deux médailles d'or ont été l'œuvre de Nesrine Houili dans l'épreuve de poursuite individuelle (Elite dames) et Anes Riyahi dans la

course aux points. Trois médailles d'argent ont été également décrochées par les Algériens, grâce à Nesrine Houili aux épreuves de l'élimination et au Scratch.

Le quatuor de l'équipe nationale, composée de Lotfi Tchambaz, Yacine Chalel, Oussama Mimouni et Salah-Eddine Cherki, a glané la médaille d'argent au sprint par équipes. De leur côté, Yacine Chalel

a décroché la médaille de bronze à la course aux points, ainsi que l'équipe nationale, composée du trio Yacine Hamza, Anes Riyahi et Mohamed-Nadjib Assal, aux épreuves de la poursuite par équipes.

L'Algérie prend part au rendez-vous africain du Caire avec douze athlètes (huit messieurs et quatre dames), sous la direction de l'entraîneur national, Abdelbasset Hannachi.

Il s'agit de Lotfi Tchambaz, Hamza Amari, Yacine Hamza, Salah-Eddine Cherki, Yacine Chalel, Anes Riahi, Mohamed Nadjib Assal et Oussama Mimouni chez les messieurs, ainsi que Nesrine Houili, Malak Mechab, Sihem Bou-sebaâ et Serine Houmel chez les dames. Douze nations dont l'Algérie, prennent part à l'édition 2025 des Championnats d'Afrique de Cyclisme sur Piste.

Il s'agit de la Tunisie, le Nigéria, le Bénin, l'Afrique du Sud, le Burundi, les Seychelles, l'Ouganda, le Burkina Faso, le Kenya, la Côte d'Ivoire et l'Egypte (pays hôte).

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 21<sup>E</sup> JOURNÉE) ESS - CSC L'Entente pour enchaîner, le CSC veut rebondir

L'ES Sétif et le CS Constantine, s'affronteront aujourd'hui au stade du 8-mai 1945 de Sétif (18h00), dans un derby de l'Est indécis entre deux équipes qui luttent pour des objectifs diamétralement opposés, lors de la mise à jour de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'Entente (4e, 38 pts), qui reste sur un succès à la maison face à l'Olympique Akbou (1-0), aura à cœur d'enchaîner pour se rapprocher du podium. Un succès des Sétifiens leur permettrait de revenir à trois points du CR Belouizdad (3e, 44 pts).

Les joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki, sur leur lancée après quatre matchs d'invincibilité, devront sortir le grand jeu pour venir à bout d'une équipe constantinoise (13e, 26 pts), battue samedi en déplacement face à l'USM Alger (2-1), et qui espère relever la tête du côté des hauts-plateaux.

Éliminé aux demi-finales de la Coupe de la Confédération, le



CSC doit se consacrer désormais à soigner son classement, d'autant qu'il ne devance le premier reléguable, l'O. Akbou, que d'un seul point seulement. Troisième au classement final du précédent exercice, le CSC est appelé à puiser dans ses ressources pour refaire son retard au tableau, cela passera inéluctablement par l'importance de grignoter le maximum de points lors des neuf matchs qui lui reste à disputer, dont quatre comptant pour la mise à jour.

Cette rencontre sera dirigée par Azrine, assisté de Kliha (1e assistant) et Slimani (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Belkhir.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL Walid Sadi participera au 75<sup>e</sup> Congrès de la FIFA à Asuncion

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi prendra part aux travaux du 75e Congrès de la FIFA, prévu jeudi 15 mai à Asuncion (Paraguay), a annoncé mercredi l'instance fédérale.

M. Sadi se trouve depuis mercredi dans la capitale du Paraguay pour participer au 75e Congrès de la FIFA.

Il est accompagné du Secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, a précisé l'instance fédérale sur son site officiel.

L'événement coïncide non seulement avec le 100e anniversaire de l'affiliation de la Fédération paraguayenne de football à la FIFA, mais il marque également le début d'une période importante pour le continent avec, en point de mire, la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027 et des matchs de "célébration du centenaire" de la



Coupe du Monde de la FIFA 2030. Plusieurs points sont à l'ordre du jour du 75e Congrès de l'instance suprême du football mondial, entre autres, l'élection de la Commission de Discipline, de la Commission d'Éthique, de la Commission de Recours

et de la Commission de Gouvernance, Audit et Conformité, ainsi que la discussion des propositions d'importance soumises par les associations membres et le Conseil dans les délais prévus par l'article 28, alinéa 1 des Statuts de la FIFA.

## CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE Le Borussia Dortmund fixe le prix de Bensebaïni

Le Borussia Dortmund, actuel cinquième du classement du championnat allemand de football, a fixé à 20 millions d'euros le prix de cession du défenseur international algérien, Rami Bensebaïni, convoité par l'Olympique de Marseille, rapporte mercredi le magazine Bild.

Sous contrat avec le club allemand jusqu'en 2027, le joueur de 30 ans, capable d'évoluer aussi bien au poste de latéral gauche qu'en défense centrale, figure parmi les cibles potentielles de l'OM pour le prochain mercato estival.

Selon la même source, le club marseillais, où évoluent déjà les deux internationaux algériens : le milieu de terrain Ismaël Bennacer et l'attaquant Amine Gouiri, est toujours sur le dossier Bensebaïni.

Passé notamment par le Stade Rennais et le Borussia Mönchengladbach, Bensebaïni avait rejoint Dortmund en 2023 pour un contrat de quatre ans.

La qualification directe de l'OM pour la prochaine édition de la Ligue des champions pourrait davantage convaincre le joueur algérien de rejoindre le club phocéen.

Bensebaïni pourrait jouer son dernier match



avec le BVB, samedi à domicile face à Holstein Kiel (14h30), pour le compte de la 34e et dernière journée de la Bundesliga.

**Aujourd'hui:**  
ES Sétif - CS Constantine 18h00

| Classement :        | Pts | J   |
|---------------------|-----|-----|
| 1). MC Alger        | 46  | 24  |
| --). JS Kabylie     | 46  | 25  |
| 3). CR Belouizdad   | 44  | 25  |
| 4). ES Sétif        | 38  | 24  |
| 5). USM Alger       | 36  | 24  |
| 6). Paradou AC      | 35  | 25  |
| 7). MC El Bayadh    | 34  | 25  |
| 8). ASO Chlef       | 32  | 25  |
| --). JS Saoura      | 32  | 25  |
| 10). USM Khenchela  | 28  | 24  |
| 11). MC Oran        | 27  | 24  |
| --). NC Magra       | 27  | 25  |
| 13). CS Constantine | 26  | 21  |
| --). ES Mostaganem  | 26  | 25  |
| 14). O. Akbou       | 25  | 24  |
| 16). US Biskra      | 20  | 25. |

## MONDIAL FÉMININ La Fifa espère générer un milliard de dollars de recettes

La Fédération internationale de football (Fifa) espère réaliser "un milliard de dollars de recettes lors de son Mondial féminin, qui passera de 32 à 48 équipes à partir de 2031, a annoncé mercredi



son président, Gianni Infantino. "On assiste à une croissance exponentielle dans le football féminin et notre objectif est de générer un milliard de dollars de revenus grâce à la Coupe du monde féminin", soit 890 millions.

d'euros environ, "afin que cet argent puisse être réinvesti dans le football féminin", a déclaré le dirigeant italo-suisse lors du Forum d'investissement saoudo-américain à Riyad. L'image du Mondial masculin, qui gonflera à partir de 2026 de 32 à 48 sélections et de 64 à 104 rencontres, la Coupe du monde féminin est passée en 2023 de 24 à 32 équipes et montera à 48 à partir de 2031. Le patron du football mondial n'a pas fixé d'échéance pour atteindre cet objectif, alors que les trois prochains hôtes sont déjà connus : le Brésil accueillera le Mondial-2027 et, à l'échéance fixée fin mars, les Etats-Unis et le Royaume-Uni étaient chacun seuls en lice pour 2031 et 2035. Il ne reste plus qu'à officialiser leur désignation, une formalité revenant au Congrès annuel. Selon la Fifa, le Mondial-2023 partagé entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande avait généré plus de 570 millions de dollars de recettes. Par comparaison, la vente des droits du Mondial-2022 masculin lui a rapporté 6,3 milliards de dollars, soit plus de 80% de ses revenus sur la période 2019-2022.



## LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST) Le programme de la 30<sup>e</sup> et dernière journée

Programme de la 30<sup>e</sup> et dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, prévu samedi (16h00).

NRB Tleghma - Olympique Magrane  
CA Batna - AS Khroub  
MB Rouissat - US Chaouia  
USM El-Harrach - IB Khemis El Khechna  
USM Annaba - IRB Ouargla  
MO Constantine - MSP Batna  
US Souf - HB Chelghoum Laid  
JS Bordj Ménaïel - JSD Jijel

| Classement :             | Pts | J  |
|--------------------------|-----|----|
| 1). MB Rouissat          | 68  | 29 |
| 2). USM El-Harrach       | 67  | 29 |
| 3). JSD Jijel            | 45  | 29 |
| 4). USM Annaba           | 44  | 29 |
| 5). US Chaouia           | 42  | 29 |
| →). IB Khemis El Khechna | 42  | 29 |
| 7). MO Constantine       | 40  | 29 |
| →). AS Khroub            | 40  | 29 |
| →). HB Chelghoum Posé    | 40  | 29 |
| →). JS Bordj Ménaïel     | 40  | 29 |
| 11). CA Batna            | 39  | 29 |
| →). MSP Batna            | 39  | 29 |
| 13). NRB Tleghma         | 35  | 29 |
| 14). IRB Ouargla         | 29  | 29 |

### relégué en inter-régions

15). Olympique Magrane 19 29

### relégué en inter-régions

16). US Souf 11 29

### relégué en inter-régions.

## LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST) Le programme de la 30<sup>e</sup> et dernière journée

Programme de la 30<sup>e</sup> et dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévu vendredi (16h00) :

ASM Oran - RC Arbaâ  
MC Saïda - ESM Koléa  
ES Ben Aknoun - SKAF Khemis Miliana  
SC Mecheria - JS El Biar  
JSM Tiaret - NA Hussein-Dey  
MCB Oued Sly - GC Mascara  
WA Mostaganem - CR Témouchent  
RC Kouba - US Béchar Djedid

| Classement                       | Pts | J  |
|----------------------------------|-----|----|
| 1). ES Ben Aknoun                | 64  | 29 |
| <b>accède en Ligue 1 Mobilis</b> |     |    |
| 2). RC Kouba                     | 54  | 29 |
| 3). JS El Biar                   | 52  | 29 |
| 4). NA Hussein Dey               | 45  | 29 |
| 5). ESM Koléa                    | 40  | 29 |
| →). WA Mostaganem                | 40  | 29 |
| →). CR Témouchent                | 40  | 29 |
| 8). ASM Oran                     | 37  | 29 |
| →). RC Arbaâ                     | 37  | 29 |
| 10). MC Saïda                    | 36  | 29 |
| →). JSM Tiaret                   | 36  | 29 |
| →). US Béchar Djedid             | 36  | 29 |
| →). Mascara GC                   | 36  | 29 |
| 14). SKAF Khemis-Miliana         | 32  | 29 |
| <b>relégué en inter-régions</b>  |     |    |
| 15). MCB Oued Sly                | 24  | 28 |
| <b>relégué en inter-régions</b>  |     |    |
| 16). SC Mecheria                 | 12  | 28 |
| <b>relégué.</b>                  |     |    |

APS

## LIGUE 2 AMATEUR (30<sup>e</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE) Duel à distance pour l'accession entre le MB Rouissat et l'USM El Harrach

L'ultime journée du groupe Centre-Est du Championnat de la Ligue 2 amateur de football, prévue samedi (16h00), sera décisive pour connaître le bénéficiaire du seul billet donnant accès à la Ligue 1 professionnelle "Mobilis" la saison prochaine, qui se jouera entre le leader, le MB Rouissat, hôte de l'US Chaouia, et son dauphin, l'USM El Harrach, opposée à l'IB Khemis El Khechna.



Au stade du 18-Février de Ouargla, le Moustakbal Rouissat (68 points) abordera un rendez-vous historique face à l'US Chaouia (5e, 42 pts), une équipe déjà assurée du maintien, dans l'espoir de valider pour la première fois depuis sa création en 1964 son accession en Ligue 1. Une victoire suffirait au club d'Ouargla pour accéder directement, quel que soit le résultat de son dauphin.

De son côté, l'USM El Harrach (67 pts) accueille une équipe de Khemis El Khechna (42 pts) également hors course. Les Harrachis doivent impérativement l'emporter et espérer un faux pas de Rouissat pour espérer retrouver l'élite. En cas de victoire, les regards des "Jaune et Noir" resteront tournés vers Ouargla, où un simple nul de Rouissat, suffirait au bonheur des Harrachis, dans un scénario peu probable vu la solidité du leader à domicile.

Dans les autres rencontres, les formations du milieu de tableau tenteront de clôturer la saison sur une bonne note. L'USM Annaba (4e, 44

pts), le Hilal Chelghoum Laïd (7e, 40 pts), l'AS Khroub, la JSM Bordj Menail et le MO Constantine (tous à 40 pts) visent les meilleures places possibles.

Les confrontations s'annoncent plus abordables pour Annaba et Chelghoum Laïd, opposés respectivement à l'IRB Ouargla (14e, 29 pts) et à l'US Souf (16e, 11 pts), deux clubs officiellement relégués en Inter-Régions. En revanche, l'AS Khroub, la JSM Bordj Menail et le MO Constantine auront fort à faire contre le CA Batna (11e, 39 pts), la JSD Jijel (3e, 45 pts) et le MSP Batna (39 pts). Il est à noter que l'IRB Ouargla, l'Olympique Magrane et l'US Souf sont déjà relégués en division inférieure.

Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont programmées vendredi (16h00), l'ES Ben Aknoun (64 pts) jouera une rencontre sans enjeu face au SKAF Khemis Miliana (14e, 32 pts), après avoir validé sa montée en Ligue 1 depuis plusieurs journées.

Le club algérois retrouvera l'élite

après seulement une saison passée en Ligue 2. Le RC Kouba (2e, 54 pts), qui a une nouvelle fois échoué dans la course à l'accession, tentera de conclure sur une bonne note contre l'US Béchar Djedid (11e, 36 pts).

De son côté, la JS El Biar (3e, 52 pts) se déplacera à Mecheria pour y affronter la lanterne rouge, le SC Mecheria (16e, 12 pts), avec l'ambition de conforter sa place sur le podium pour sa première saison en Ligue 2. Par ailleurs, le WA Mostaganem (5e, 40 pts) reçoit le CR Témouchent (40 pts), tandis que l'ASM Oran (8e, 37 pts) accueille le RC Arbaâ (37 pts), dans des duels équilibrés.

En déplacement, le NA Hussein Dey (4e, 45 pts) et l'ESM Koléa (5e, 40 pts) affronteront respectivement la JSM Tiaret (10e, 36 pts) et le MC Saïda (36 pts), dans des rencontres qui s'annoncent disputées. Dans le bas du classement, la relégation est déjà actée pour le SKAF Khemis Miliana, le MCS Oued Sly et le SC Mecheria, qui évolueront la saison prochaine en Inter-Régions.

## SÉLECTION NATIONALE (U20) Entraînement et match d'application au programme (FAF)



La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) poursuit son stage de préparation au Centre technique national de

Sidi Moussa (Alger), avec une séance d'entraînement à laquelle ont pris part tous les joueurs, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site

officiel. Mardi matin, les Verts ont effectué une séance d'entraînement à laquelle ont pris part tous les joueurs, avant d'affronter, dans l'après-midi, le club du RC Kouba (U21), un match d'application disputé sur l'un des terrains du centre, soldé par une victoire (2-0) des protégés de l'entraîneur de la sélection des U20, Nedder Razik.

Ce match a permis au staff technique d'évaluer le niveau des joueurs locaux convoqués pour ce stage, dans le cadre de l'élaboration d'une liste élargie en vue du prochain stage prévu en juin,

avant la sélection finale.

Le stage se clôturera jeudi avec un deuxième match d'application contre l'équipe du club du MC Alger (U21), toujours au Centre technique national de Sidi Moussa.

Le sélectionneur de l'équipe nationale U20, Razik Nedder, avait convoqué 30 joueurs pour ce deuxième stage, dans le cadre de la reconstitution du noyau de la sélection de cette catégorie, en prévision des prochaines échéances. Ce regroupement concerne les joueurs nés en 2007.



## SHAKHTAR NAPLES AVANCE AUSSI POUR SUDAKOV

Grand espoir du football ukrainien, Georgiy Sudakov (22 ans) pourrait bien poursuivre sa carrière en Serie A. Selon le journaliste Fabrizio Romano, Naples a rejoint la Juventus dans la course à la signature du milieu du Shakhtar. Pour le libérer de son contrat qui expire en décembre 2028, le club de Donetsk attend 35 millions d'euros.

## REAL MADRID POURQUOI RAÚL N'A PAS ÉTÉ ENVISAGÉ

Carlo Ancelotti a annoncé son départ du Real Madrid, et un ancien grand joueur du club merengue arrive pour le remplacer : Xabi Alonso, et non Raúl, qui entraîne pourtant l'équipe réserve. Pourquoi l'ex-attaquant n'a-t-il même pas été envisagé ? Son CV est bien moins impressionnant, évidemment, mais c'est surtout sa relation assez froide avec le président madrilène Florentino Pérez qui pose problème. "Est-ce que la direction du Real est injuste avec Raúl ? Je préfère me taire à ce sujet, vraiment. Je ne veux déranger personne, je ne veux pas créer de problèmes et je ne veux pas entrer dans les détails", a déclaré l'ancien sélectionneur espagnol et coach de la Maison Blanche, Vicente Del Bosque, confirmant à demi-mot ce qui n'est qu'un secret de polichinelle en Espagne. Pour démarrer sa carrière, le gaucher devra sans doute partir loin de la capitale espagnole, ou attendre un changement de direction.

## RODRYGO VERS LA PREMIER LEAGUE ?

Resté sur le banc de touche lors de la défaite contre le FC Barcelone (4-3), dimanche en Liga, Rodrygo (24 ans, 51 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) pourrait bien disputer sa dernière saison avec le Real Madrid. Selon AS, tous les cadors de Premier League sont intéressés par la venue de l'attaquant brésilien. Manchester City se retrouve en pole pour accueillir l'ancien joueur de Santos, dont le profil plaît énormément à Pep Guardiola. L'entraîneur espagnol voit l'Auriverde comme le remplaçant idéal de Julian Alvarez, transféré à l'Atletico Madrid lors du dernier mercato hivernal. Arsenal, en quête d'un attaquant de classe mondiale, suit aussi de près sa situation. Sous contrat jusqu'en juin 2028, Rodrygo, également courtisé par Chelsea et Manchester United, est valorisé à hauteur de 100 millions d'euros.

## SPORTING GYÖKERES SE RAPPROCHE D'ARSENAL

Intenable depuis son arrivée au Sporting Portugal, Viktor Gyökeres (26 ans, 50 matchs et 52 buts toutes compétitions cette saison) se rapproche d'un départ à Arsenal à l'occasion du prochain mercato estival. Selon le Daily Mirror, les deux clubs ont convenu d'un accord pour le transfert de l'attaquant suédois estimé à 71 millions d'euros. Un énorme coup en perspective pour les Gunners.

## JUVENTUS LA DIRECTION SATISFAITE DE TUDOR

Quatrième de Serie A, la Juventus a son destin entre les mains pour retrouver la Ligue des Champions. Alors qu'il n'est pas certain de poursuivre sa mission au-delà de la saison actuelle, l'entraîneur de la Vieille Dame, Igor Tudor, a été salué par sa direction. "L'impact de Tudor est très positif, il travaille très bien. Nous avons été clairs avec lui dès le début : nous jouerons la Coupe du monde des clubs ensemble, puis nous déciderons de la suite. Pour l'instant, nous sommes très satisfaits", a indiqué l'administrateur délégué du club italien, Maurizio Scarnavino, face à la presse.

## MAN CITY WIRTZ A RENCONTRÉ LA DIRECTION

Le feuilleton de l'été. Disponible pour 150 millions d'euros lors du prochain mercato estival, Florian Wirtz (22 ans, 30 matchs et 10 buts en Bundesliga cette saison) semble bien parti pour quitter le Bayer Leverkusen. Pour aller où ? Le Bayern Munich semble mener la danse, mais Manchester City n'a pas dit son dernier mot. Le club anglais a formulé une première offre à son homologue allemand, et il a même convié le milieu offensif en Angleterre pour le convaincre !

D'après Bild, le joyau de la Nationalmannschaft a donc fait le voyage jusqu'à Manchester avec ses parents (qui sont aussi ses agents, ndr) pour rencontrer la direction des Skyblues. Et sans doute l'entraîneur Pep Guardiola, lequel voit en Wirtz le successeur de Kevin De Bruyne, qui quittera l'actuel 4e de Premier League au terme de son contrat cet été. Par le passé, le technicien catalan déjà réussi à faire changer d'avis de nombreux éléments courtisés.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Benazine Lamine**

Gérant

**Fayçal Laouar**

Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

### RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz



## CONSEIL DE SÉCURITÉ

### L'Algérie appelle à un arrêt permanent et total de l'agression sioniste contre Ghaza

L'Algérie a appelé, mardi depuis New York par la voix du membre de sa mission permanente auprès des Nations unies, Toufik Laid Koudri, à un arrêt permanent et total de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et à la levée immédiate du blocus qui lui est imposée, à travers l'ouverture des points de passage aux aides humanitaires tout en cessant les opérations de déportation.

"Après presque 19 mois d'une agression barbare contre un peuple sans défense, et plus de 70 jours d'un blocus implacable imposé à Ghaza, nous voici confrontés à une tragédie humaine dont la dimension n'est comparable qu'à l'ignominie morale qui s'attachera inexorablement à quiconque s'en rend complice voire à ceux observant un silence coupable", a déploré M. Koudri lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne".

"Seules la mort, les bombes et les balles sont autorisées d'entrer à Ghaza, au moment où les nourrissons sont privés de lait, l'eau et les médicaments sont interdits, et les points de passage sont fermés à la vie.

Les enfants innocents sont livrés à eux-mêmes, confrontés aux affres de la faim et du blocus", dénonce le diplomate algérien.

"Les habitants de Ghaza sont privés de tout, à l'exception de la mort et de la peur, en regardant leurs maisons s'effondrer, et leurs corps émaciés s'éteindre, une scène qui démasque la déshumanisation d'un monde qui semble s'être accoutumé à contempler la catastrophe sans agir (...)", poursuit-il. Il a affirmé, dans ce contexte, que "le système des valeurs qu'on croyait, jusqu'à pas longtemps, nous unir s'est effondré aujourd'hui", ajoutons "nous

sommes à un tournant décisif (...) où le Palestinien, est traité, comme un être vivant sans droit à la vie, à l'espoir et à la dignité".

Evoquant le blocus imposé par l'occupation sioniste à l'entrée des aides dans la bande de Ghaza, l'intervenant a souligné qu'il s'agissait "d'un crime de famine systématique" contre plus de deux millions de Palestiniens, "un crime à part entière dont l'auteur est connu et condamné", sur fond des dénonciations (...) et des appels à un cessez-le-feu immédiat et à la reddition des comptes.

Il a souligné qu'en une semaine, 14 personnes âgées sont mortes de famine à Ghaza et 57 enfants de malnutrition depuis le 2 mars dernier, précisant que ce bilan est appelé à s'alourdir avec l'effondrement du système de santé et de l'action humanitaire, les organisations humanitaires mettant en garde contre un risque de famine touchant plus de 93% des enfants de Ghaza, soit 930 000 enfants.

Au moment où la population de Ghaza vit une catastrophe humaine, "plus de 3000 camions et 116 000 tonnes métriques de produits alimentaires attendent une autorisation pour être acheminés à Ghaza", un acheminement entravé par l'occupation "dans une violation flagrante du Droit international et en violation directe des décisions de la Cour internationale de justice (CIJ)".

Le diplomate a précisé qu'après les restrictions imposées par l'occupant, aux organisations humanitaires, "ce dernier a procédé à la promotion d'un plan faussement qualifié d'humanitaire (...)", ajoutant qu'il s'agissait d'un "plan rejeté", comme l'avaient déclaré les Nations Unies et les organisations humanitaires, car ne répondant pas "aux besoins urgents et fondamentaux de plus de deux (2) millions de personnes (...)".

M. Koudri a précisé qu'il était temps pour le Conseil de sécurité, "auquel a été confiée la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales, d'entendre la voix de Ghaza (...)", ajoutant "qu'il n'est plus possible pour le monde de rester les bras croisés et de regarder l'extermination en silence d'un peuple, assiégré par l'abandon et privé de ses droits les plus fondamentaux à la vie".

Enfin, il a appelé à "un arrêt permanent et total de cette agression injuste, à la levée du siège sur la population de Ghaza, à l'ouverture des points de passage à l'aide humanitaire et à la cessation de toute opération de déportation", soutenant que "le peuple palestinien aspire à une patrie et à la dignité.

Il veut une paix inconditionnelle et à part entière, une paix juste et durable. Il aspire à un Etat indépendant, la Palestine avec El-Qods pour capitale".

## 9<sup>E</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UPCI

### M. Boughali affirme depuis Jakarta que l'Algérie a fait de la bonne gouvernance un "choix stratégique"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé mercredi depuis Jakarta (Indonésie) que l'Algérie a fait de la bonne gouvernance un "choix stratégique", indique un communiqué de l'APN.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), M. Boughali a déclaré que l'Algérie a fait de la bonne gouvernance un "choix stratégique" dans le cadre d'une "vision globale de réforme lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, axée sur la modernisation des institutions de l'Etat et la consolidation de la transparence et de la justice sociale".

Les réformes constitutionnelles "ont renforcé les droits et les libertés, et consacré le principe de l'alternance pacifique au pouvoir et de l'indépendance de la Justice", a ajouté le président de l'APN, soulignant qu'elles sont intervenues "en réponse aux aspirations du peuple algérien".

Evoquant les défis du changement climatique, des crises économiques, de la sécurité alimentaire et des conflits géopolitiques, M. Boughali a souligné que l'Algérie "est convaincue qu'il n'y a pas d'alternative pour y faire face qu'en se regroupant et par la coopération et l'adoption de visions communes renforcées par l'échange d'expériences en matière de bonne gouvernance, ce qui permettra d'asseoir

des institutions fortes jouissant de la confiance du citoyen".

Evoquant les questions internationales, M. Boughali a affirmé "l'attachement de l'Algérie à ses positions fermes en faveur de la cause palestinienne, en tant que cause centrale de la nation musulmane", dénonçant le mutisme international devant les crimes commis contre le peuple palestinien. Il a appelé, dans ce sens, "à l'unification des rangs".

Il a également exprimé "la préoccupation de l'Algérie face à l'escalade des tensions entre le Pakistan et l'Inde", exhortant les deux parties à "faire preuve de retenue et à faire prévaloir le dialogue".

M. Boughali a réaffirmé, en outre, "l'attachement de l'Algérie aux principes de non ingérence, de respect de la souveraineté et de règlement pacifique des conflits".

Il a insisté sur l'importance de "surmonter les différends, d'intensifier la coordination et de relancer les cadres de coopération parlementaire", soulignant que les parlementaires "sont appelés plus que jamais à adopter des législations consacrant la bonne gouvernance en tant que modèle mondial alliant souveraineté nationale et solidarité internationale".

Au terme de son allocution, M. Boughali a souhaité voir les travaux de la conférence sanctionnés par des "recommandations constructives renforçant la coopération parlementaire islamique, au service des aspirations des peuples de la nation".

## ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE

### Le ministre de la Santé s'entretient avec son homologue ivoirien

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est entretenu, mardi par visioconférence, avec le ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle de la République de Côte d'Ivoire, Pierre N'gou Dimba, indique mercredi un communiqué du ministère. Selon le communiqué, les deux ministres ont exprimé, à cette

occasion, leur satisfaction quant à la tenue de cette rencontre, qui "témoigne de la profondeur des relations bilatérales entre les deux pays et reflète la volonté commune d'intensifier et d'élargir la coopération dans le domaine de la santé, au mieux des intérêts mutuels et au bénéfice des deux peuples". Les deux parties ont également évo-

qué les "relations excellentes" unissant l'Algérie et la Côte d'Ivoire, marquées par "une entente mutuelle, une coordination continue et une volonté conjointe sincère de renforcer les liens de coopération bilatérale, notamment dans les domaines prioritaires, en tête desquels l'industrie pharmaceutique". La rencontre a également porté sur "la visite prochaine

qu'effectuera le ministre ivoirien de la Santé en Algérie, et qui vise à renforcer la coordination et à élaborer une feuille de route pratique pour la concrétisation de projets de coopération stratégiques, dans le cadre d'une approche unifiée et globale axée sur le renforcement de la sécurité sanitaire dans les deux pays et en Afrique".

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Un terroriste se rend à Bordj Badji Mokhtar et 9 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine (Bilan)

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>ème</sup> Région militaire (RM), et neuf (09) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, durant une semaine, dans différentes opérations à travers le territoire national, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 7 au 13 mai 2025, plusieurs opérations

ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé Benmokhtari Moussa, alias +Abou Yacine+ s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>ème</sup> Région Militaire, en sa possession (4) armes, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté

(9) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le communiqué.

En outre, et "dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (50) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de deux (2) quintaux et (80) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (1.86) ki-

logramme de cocaïne et (214.830) comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté (270) individus et saisi (33) véhicules, (250) groupes électrogènes, (124) marteaux piqueurs, (3) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "(14) autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet automatique, (11) fusils de

chasse, (77.760) litres de carburants, ainsi que (60) quintaux de tabacs et (17.2) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (203) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (1049) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.